

Documents de travail

N° E2020/01

Juillet 2020

Commission des Comptes de l'Agriculture et de la Nation
Session du 3 juillet 2020

L'agriculture en 2019

**Les comptes nationaux provisoires
de l'agriculture en 2019**

Données arrêtées le 15 juin 2020

Xavier GUILLET - Philippe LAURAIRE – Claire GERY - Sabine AUFRANT

Commission des comptes de l'agriculture de la nation

Session du 3 juillet 2020

L'agriculture en 2019

Les comptes nationaux provisoires de l'agriculture en 2019

Données arrêtées le 15 juin 2020



Direction des statistiques d'entreprises / Division industrie et agriculture

Rédacteurs du rapport : Xavier Guillet, Claire Géry, Philippe Lauraire et Sabine Aufrant

Table des matières

Introduction.....	3
L'agriculture dans l'économie française en 2019.....	4
Faits marquants pour l'agriculture en 2019.....	6
La production de la branche agricole.....	7
1 La production hors subventions.....	7
2 Détail par produits.....	10
2.1 Les céréales.....	10
2.2 Les plantes industrielles.....	11
2.3 Les fruits et légumes.....	12
2.4 Les vins.....	13
2.5 Le bétail.....	14
2.6 Les produits avicoles.....	15
2.7 Les autres produits animaux.....	15
3 Les subventions sur les produits.....	16
4 La production de la branche agricole au prix de base.....	16
La valeur ajoutée de la branche agricole.....	17
1 Les consommations intermédiaires.....	17
3 Les subventions d'exploitation.....	20
4 Les impôts sur la production.....	22
Les résultats de la branche agricole.....	23
1 Le résultat brut de la branche agricole.....	23
2 Le résultat net de la branche agricole.....	24
2.1 La consommation de capital fixe.....	24
2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole.....	25
L'investissement agricole.....	26
Le commerce extérieur des produits agricoles en 2019.....	28
Comparaisons européennes.....	33
<i>Annexes</i>	35
COMpte PROvisoire DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019.....	36
COMpte SEMI-DEFINITIF DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2018.....	41
COMpte DÉFINITIF DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2017.....	45
Les révisions de compte.....	49
Graphiques sur longue période.....	52

Introduction

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN), est établi par l'Insee selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 36).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le service de la Statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le service de la Statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.**

Ce compte **provisoire** de l'agriculture pour 2019 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 15 juin 2020.

Ce rapport et la rétrospective 1959-2019 des comptes sont disponibles sur le site :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262953?sommaire=4262966>

L'agriculture dans l'économie française en 2019

En 2019, l'activité décélère de nouveau : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants s'accroît de 1,5 % après + 1,8 % en 2018 et + 2,3 % en 2017. La contribution des échanges extérieurs à la croissance devient négative car les exportations ralentissent davantage que les importations. Toutefois la consommation des ménages ainsi que les dépenses d'investissement accélèrent. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages est en hausse de 2,1 % après + 1,3 % en 2018. Les gains de pouvoir d'achat des ménages augmentent plus vite que leur consommation. Ainsi le taux d'épargne des ménages progresse.

Dans l'ensemble de l'économie, la production ralentit en 2019 (+ 1,5 % après + 2,1 %) de même que les consommations intermédiaires (+ 1,5 % après + 2,4 %). La production des raffineries continue de fléchir (- 8,7 % après - 5,2 %), tandis que la production dans les services principalement marchands décélère (+ 2,2 % après + 3,2 %). La production agroalimentaire décroît mais moins qu'en 2018 (- 0,5 % après - 1,1 %), alors que la production manufacturière reste atone (- 0,1 % après 0,0 %). En revanche, la production accélère dans la construction (+ 2,6 % après + 2,0 %).

En 2019, les exportations en volume ralentissent (+ 1,9 % après + 4,4 %), de façon beaucoup plus marquée que les importations (+ 2,5 % après + 3,1 %). Les exportations décélèrent notamment pour les matériels de transport (+ 1,1 % après + 5,4 %) ainsi que pour les services (+ 1,3 % après + 5,9 %). En revanche, les échanges extérieurs des produits agricoles restent dynamiques (+ 2,5 % après + 2,2 %). Les importations de services ralentissent nettement (+ 0,6 % après + 5,7 %), alors que celles de pétrole raffiné accélèrent (+ 9,4 % après - 1,3 %).

Tableau 1 : Agrégats 2019 par branche d'activité
en milliards d'euros (et évolutions en %)

	Agriculture	IAA	Industrie hors IAA et énergie	Services	Commerce	Ensemble des SNF-EI ⁴
Valeur ajoutée brute (VAB) ¹	32 (- 1,4 %)	44 (- 4,0 %)	192 (+ 2,4 %)	645 (+ 1,9 %)	220 (+ 2,1 %)	1 401 (+ 1,7 %)
VAB au coût des facteurs (VABCF) ²	39 (- 4,6 %)	42 (+ 4,1 %)	185 (+ 5,3 %)	636 (+ 3,5 %)	214 (+ 1,2 %)	1 367 (+ 3,7 %)
Emploi total, en milliers d'etp ³	726 (- 1,5 %)	606 (- 0,4 %)	1 881 (+ 0,4 %)	8 997 (+ 2,4 %)	3 579 (+ 2,3 %)	18 592 (+ 1,9 %)
VABCF par actif (en milliers d'euros) ²	53 (- 3,1 %)	69 (+ 4,5 %)	99 (+ 4,9 %)	71 (+ 1,1 %)	60 (- 1,1 %)	74 (+ 1,8 %)
Excédent brut d'exploitation (EBE) ²	31 (- 4,8 %)	16 (+ 11,4 %)	72 (+ 19,7 %)	212 (+ 8,8 %)	69 (+ 0,9 %)	537 (+ 8,9 %)
Exportations ²	65,9 (+ 3,4 %)		448 (+ 4,7 %)	148 (+ 5,1 %)	7 (+ 8,0 %)	771 (+ 4,5 %)
Importations ²	58 (+ 1,8 %)		468 (+ 4,1 %)	158 (+ 9,6 %)	10 (+ 11,2 %)	794 (+ 5,1 %)
Demande intérieure finale ¹ en produits	224 (- 0,7 %)		419 (+ 3,5 %)	516 (+ 3,5 %)	16 (+ 1,8 %)	2 436 (+ 2,3 %)

1. Évolutions en volume

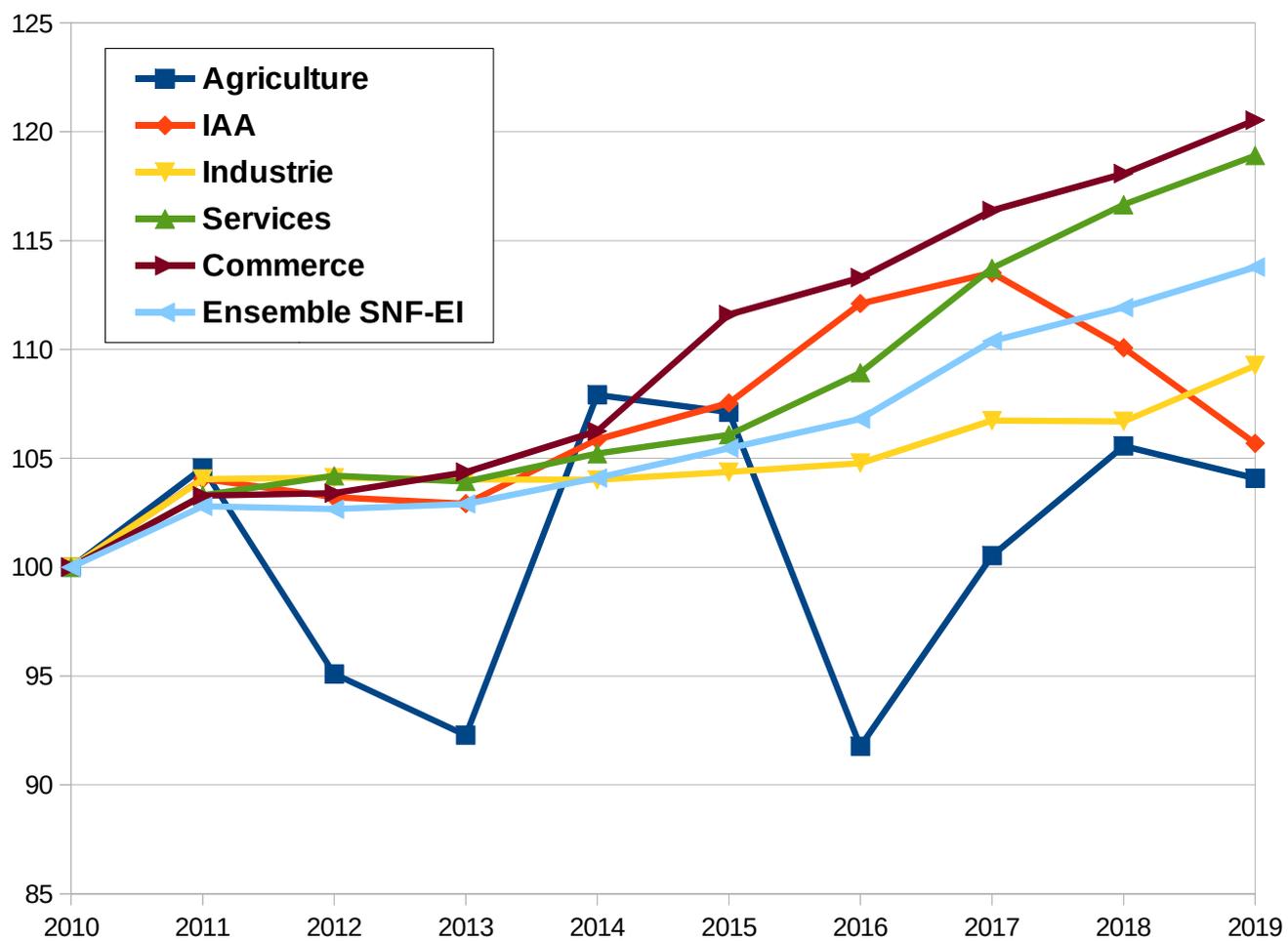
2. Évolutions en valeur

3. En milliers de personnes en équivalent temps plein (etp, salariés + non salariés).

4. Sociétés et entreprises individuelles non financières (y compris énergie et construction)

Sources : Insee, compte spécifique CCAN et comptes nationaux, 2019 provisoire

Graphique 1 : Évolutions de la valeur ajoutée brute des différentes branches, en volume, base 100 en 2010



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN, 2019 provisoire

Faits marquants pour l'agriculture en 2019

En 2019, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits baisse (- 1,6 %) après deux années de croissance dynamique (+ 7,1 % en 2018, + 3,9 % en 2017).

La valeur de la **production végétale** diminue de 4,3 %, du fait de la contraction des volumes et des prix. La production de vin se replie très nettement en volume (- 14,1 %) en 2019, après son fort rebond en volume l'année précédente (+ 28,4 %). La production de céréales rebondit fortement (+ 14,2 % en volume après - 8,0 %) tandis que leur prix baisse (- 12,2 %, après + 18,8 % en 2018). Le prix des oléagineux ralentit (+ 1,0 % après + 5,5 %) et celui des autres productions évolue peu.

En revanche, la valeur de la **production animale** augmente (+ 2,5 % après - 0,2 %), sous l'effet de la hausse des prix qui compense le repli modéré des volumes. L'augmentation des prix est essentiellement due aux porcins : leur prix se redresse fortement de 21,5 % après s'être replié en 2018 (- 11,7 %), du fait de la demande chinoise.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmentent en valeur (+ 1,2 % après + 2,8 % en 2018) ; l'augmentation contenue des prix excède la baisse des volumes. Les prix des engrais et amendements accélèrent nettement (+ 9,4 % après + 0,2 %). Ceux de l'énergie et des lubrifiants baissent légèrement en 2019 (- 0,6 %), après avoir augmenté en 2018 (+ 13,1 %) sous l'effet de la hausse des prix des carburants fossiles. La consommation d'engrais et d'amendements baisse fortement en volume (- 16,3 %), celle d'aliments pour animaux achetés hors de la branche est quasi stable (+ 0,1 %) tandis que celle en semences et plants augmente (+ 3,2 %).

En 2019, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole diminue (- 5,4 %), du fait de la baisse de la production au prix de base - c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits (- 1,6 %), et de l'augmentation des consommations intermédiaires.

En 2019, les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à 8,3 milliards d'euros, quasiment au même niveau qu'en 2018.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** baisse de 4,6 % en 2019. Le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement. En 2019, l'emploi total baisse de 1,5 %, la réduction de l'emploi non salarié accélère (- 2,2 %) tandis que l'emploi salarié décroît modérément (- 0,4 %). Dès lors, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif diminue de 3,1 %. En termes réels, elle se replie de 4,3 %, après une hausse de 10,6 % en 2018.

Tableau 2 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

		Valeur (en milliards d'euros)	Évolution (en %)		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	76,2	-1,2	-0,5	-1,6
Produits végétaux		44,7	-1,3	-3,0	-4,3
Céréales		10,8	+14,2	-12,2	+0,3
Oléagineux, protéagineux		2,1	-18,8	+0,3	-18,6
Autres plantes industrielles ¹		1,5	+1,3	-6,9	-5,7
Fourrages		5,5	-2,6	+8,0	+5,2
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		9,9	+3,5	+1,6	+5,1
Fruits		3,1	+4,5	-3,5	+0,9
Vins		12,0	-14,1	-2,0	-15,8
Produits animaux		26,5	-1,3	+3,8	+2,5
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		11,1	-2,1	+5,4	+3,1
Volailles, œufs		4,7	-2,1	+0,8	-1,3
Lait et autres produits de l'élevage		10,6	+0,0	+3,5	+3,5
Services²		5,0	+1,0	+1,3	+2,3
Subventions sur les produits	(b)	1,1	+0,0	-0,8	-0,8
Production au prix de base³	(c) = (a) + (b)	77,3	-1,1	-0,5	-1,6
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	45,4	-0,9	+2,2	+1,2
<i>achats</i>		38,4	-1,4	+1,7	+0,3
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) - (d)	31,9	-1,4	-4,0	-5,4

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 3 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeur 2019, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	76,2	- 1,2	- 0,5	- 1,6
dont : productions végétales	44,7	- 1,3	- 3,0	- 4,3
productions animales	26,5	- 1,3	+ 3,8	+ 2,5

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

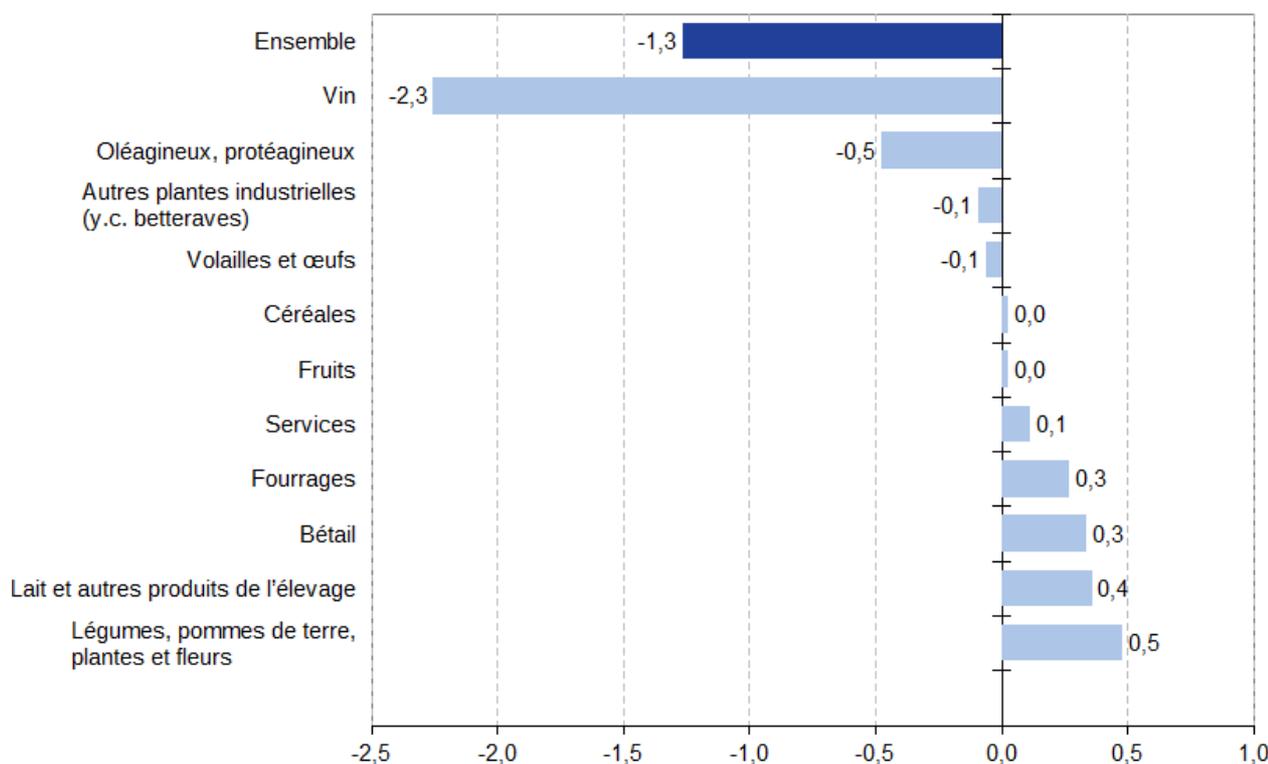
Le **volume** de la production agricole se replie en 2019 (- 1,2 %). Les productions végétales baissent à nouveau en volume. Cette évolution s'explique en grande partie par le repli de la production de vin après la récolte exceptionnelle de l'année précédente. Les productions animales décroissent légèrement du fait de celle du bétail.

Globalement, le **prix** hors subventions fléchit un peu. Il baisse à nouveau pour les productions végétales, pénalisé par le recul des céréales. En revanche, celui des productions animales se redresse nettement, notamment grâce au fort rebond du prix des porcins.

Au total, la **valeur** de la production hors subventions recule (- 1,6 %) après deux années de hausse dynamique (+ 7,1 % en 2018, + 3,9 % en 2017).

Graphique 2 : Variation de la production agricole hors subventions 2019/2018

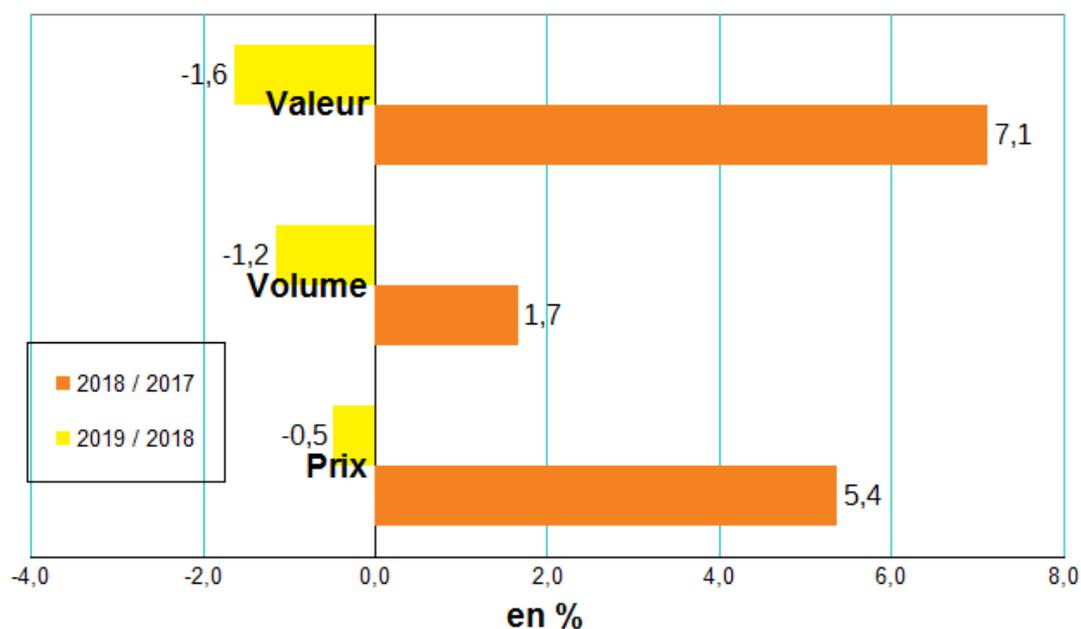
En milliards d'euros



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique 3 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2018 et 2019

En %

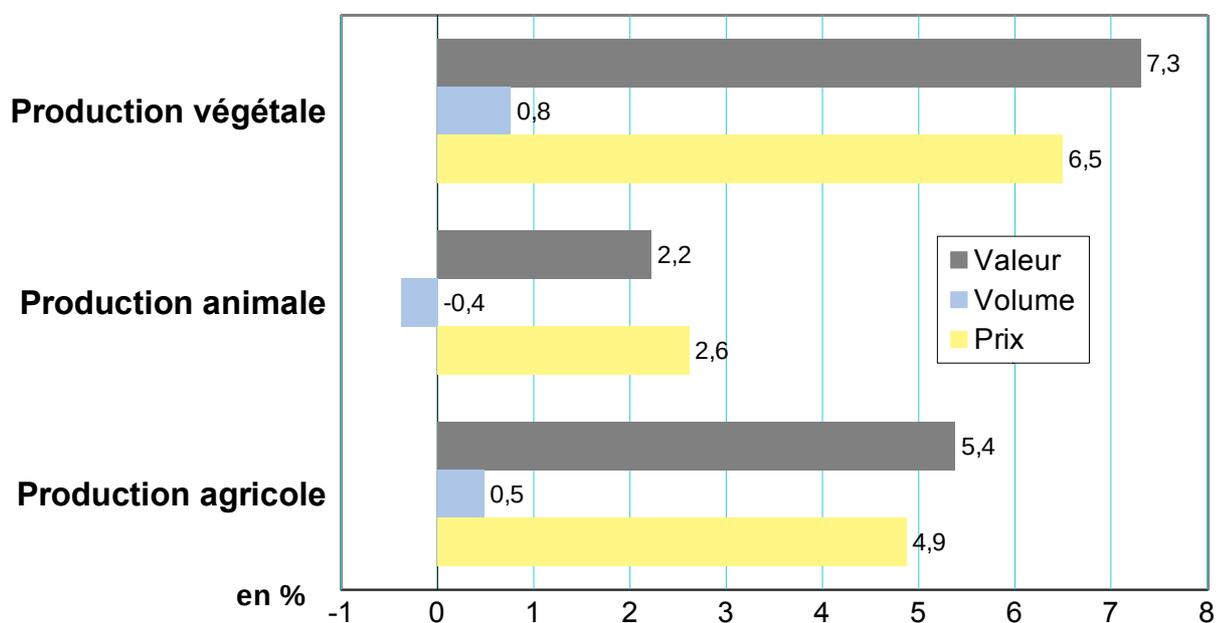


Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 2 juin 2019

Lecture : en 2019, la valeur de la production agricole hors subventions baisse de 1,6 % par rapport à 2018.

Graphique 4 : Évolution de la production hors subventions entre 2017 et 2019, en valeur, en volume et en prix

En %



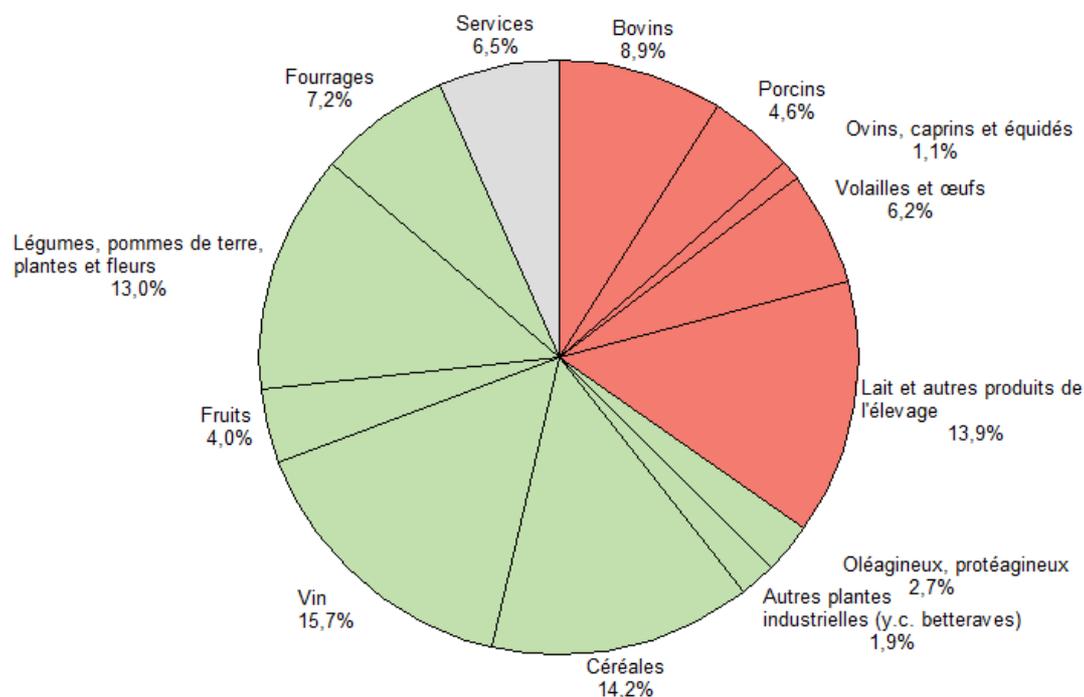
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Tableau 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2017 à 2019 (hors subventions, en %)

	2017	2018	2019
Céréales	13,6	13,9	14,2
Oléagineux, protéagineux	3,8	3,3	2,7
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,4	2,0	1,9
Fourrages	7,2	6,7	7,2
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	11,3	12,1	13,0
Fruits	4,1	3,9	4,0
Vin	15,3	18,4	15,7
Bovins	9,7	9,1	8,9
Porcins	4,5	3,8	4,6
Ovins, caprins et équidés	1,1	1,1	1,1
Volailles et œufs	6,6	6,2	6,2
Lait et autres produits de l'élevage	13,9	13,2	13,9
Services	6,5	6,3	6,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique 5 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole en 2019 (hors subventions)



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

2 Détail par produits

2.1 Les céréales

Tableau 5 : Production hors subventions de céréales en 2019 (évolution en %)

	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	+ 14,2	- 12,2	+ 0,3
dont : blé tendre (55,5 %)*	+ 16,1	- 13,9	- 0,1
maïs (20,0 %)*	+ 4,1	- 6,6	- 2,8
orge (18,3 %)*	+ 22,9	- 14,6	+ 5,0

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 15 juin 2020.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2018.

En 2019, la valeur de la production de **céréales** augmente légèrement (+ 0,3 %) après la nette hausse de 2018 (+ 9,3 %). Le fort accroissement des récoltes en volume (+ 14,2 %) est atténué par des baisses de prix importantes (- 12,2 %).

En volume, la production de **l'ensemble des céréales** représente la troisième meilleure récolte depuis 2005. Malgré des conditions météorologiques défavorables, les rendements des céréales ont crû excepté pour le maïs. La production de **blé tendre** augmente fortement de 16,1 % après la baisse de 2018 (- 6,7 %). Celle de **maïs** croît de 4,1 % sous l'effet de l'augmentation des surfaces malgré la baisse des rendements. La récolte d'**orge** rebondit nettement (+ 22,9 %), notamment grâce à l'accroissement des surfaces (+ 9,8 %).

Le **prix** de production chute nettement (- 12,2 % après + 18,8 % en 2018). Le prix du **blé tendre** baisse (- 13,9 %) du fait de l'abondante récolte mondiale et de la concurrence extérieure élevée. Le prix du **maïs** diminue (- 6,6 %) notamment en raison de la baisse de la demande chinoise en alimentation animale suite à l'épidémie de peste porcine africaine qui touche son cheptel. Le prix de **l'orge** (- 14,6 %) baisse aussi en lien avec la demande chinoise moindre et la production mondiale élevée.

2.2 Les plantes industrielles¹

Tableau 6 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		- 11,1	- 2,9	- 13,7
dont : oléagineux	(58,1 %)*	- 20,6	+ 1,0	- 19,8
protéagineux	(3,9 %)*	+ 7,3	- 7,5	- 0,8
betteraves industrielles	(19,7 %)*	- 6,3	0,0	- 6,3

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2020*.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2018.

La valeur de la production d'**oléagineux** chute en 2019 (- 19,8 %) sous l'effet de la forte baisse des volumes (- 20,6 %). Dans le détail, la récolte de **colza** diminue (- 31,5 %) en raison d'une baisse des surfaces cultivées. En effet, les producteurs se sont détournés de cette culture suite à la sécheresse de l'année précédente et des attaques des ravageurs. Le volume pour la récolte de **tournesol** est en hausse (+ 9,4 %), la légère baisse des rendements étant compensée par la progression des surfaces. Le **prix** des oléagineux croît modérément (+ 1,0 %).

La valeur de la production de **protéagineux** baisse un peu (- 0,8 %). La hausse en volumes (+ 7,3 %) sous l'effet d'une augmentation des surfaces et des rendements est obérée par la nette baisse des prix (- 7,5 %) après leur hausse de 6,3 % en 2018.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** diminue (- 6,3 %). La production se contracte en volume (- 6,3 %), du fait de la diminution des surfaces (- 9,0 %) et malgré des rendements supérieurs à 2018. Les prix sont stables après leur recul les deux années précédentes (- 10 % après - 3,7 %).

¹ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les " autres plantes industrielles " ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 7 : Production hors subventions de fruits et légumes en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		+ 6,6	- 1,3	+ 5,2
Dont fruits	(31,8 %)*	+ 4,5	- 3,5	+ 0,9
légumes	(32,4 %)*	+ 0,7	+ 4,2	+ 5,0
pommes de terre	(35,8 %)*	+ 8,9	- 0,1	+ 8,8

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture arrêté en juin 2020*.

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2018.

La valeur de la production de **fruits** croît modérément (+ 0,9 %) : l'augmentation de la production en volume (+ 4,5 %) est partiellement compensée par la baisse des prix (- 3,5 %). Dans le détail, la production de la plupart des fruits progresse en volume, hormis les **melons** pénalisés par une baisse des surfaces cultivées, les **poires** et les **noix**. Les fruits d'été ont bénéficié d'une floraison abondante, grâce à des conditions météorologiques favorables lors du printemps, en dépit des orages d'été particulièrement destructeurs, et leur production en volume se redresse après la mauvaise année 2018 : notamment le **raisin** (+ 40,6 %), les **abricots** (+ 16,4 %), les **fraises** (+ 13,7 %), les **pêches** (+ 9,2 %) et les **cerises** (+ 9,8 %). Ces récoltes fournies entraînent une baisse des prix en particulier des abricots (- 12,1 %), des **prunes** (- 13,1 %), des fraises (- 4,6 %) et des **pommes** (- 3,9 %). En revanche celui des cerises s'accroît de 22,6 %.

La production de **légumes** croît en valeur de 5 % sous l'effet de l'augmentation des prix (+ 4,2 %) et de celle, moindre, des volumes (+ 0,7 %). Dans le détail, la production en volume augmente pour les **carottes** (+ 5,5 %), les **petits pois** (+ 13,7 %), l'**ail** (+ 34,1 %), les **champignons** (+ 5,2 %) ou les **choux-fleurs** (+ 3,5 %), et fait plus que compenser le recul des **haricots verts** (- 12,7 %), des **endives** (- 3,1 %) et des salades **laitues** (- 2,8 %). Le prix d'une majorité des légumes augmente, comme les endives (+ 27 %), les choux-fleurs (+ 38,7 %), les **tomates** (+ 10,3 %), et les laitues (+ 8 %).

2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble	(100 %)*	- 14,1	- 2,0	- 15,8
Vins d'appellation d'origine	(78,5 %)	- 14,5	- 3,1	- 17,2
vins de champagne**	(21,8 %)	- 15,3	+ 2,0	- 13,7
autres vins d'appellation	(56,7 %)	- 14,2	- 5,0	- 18,5
Autres vins	(21,5 %)	- 12,6	+ 2,0	- 10,9
vins pour eaux de vie AOC	(10,3 %)	- 17,8	+ 1,8	- 16,3
autres vins de distillation	(0,3 %)	0,0	+ 0,1	+ 0,1
vins de table et de pays	(10,9 %)	- 8,1	+ 2,3	- 6,0

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020*

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2018.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

En 2019, la **valeur** de la production de vin se replie fortement (- 15,8 % après + 29,0 %), suite à la baisse marquée des volumes (- 14,1 %) et dans une moindre mesure des prix (- 2,0 %).

Les récoltes de 2019 ont été fortement pénalisées par les conditions météorologiques défavorables et le déficit en eau des sols, après celles exceptionnelles de 2018. En conséquence, le **volume** global de la production décroît fortement (- 14,1 % après + 28,4 %). Cette baisse touche tous les types de vin sauf les autres vins de distillation.

Le **prix** de la production de vin baisse (- 2,0 %) sous l'effet des prix des vins d'appellation hors champagne alors que celui des vins de champagne et des autres vins est en hausse modérée.

2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			- 2,1	+ 5,4	+ 3,1
dont :	Gros bovins	(53,6 %)*	- 1,7	- 0,3	- 2,0
	Veaux	(11,5 %)*	- 5,3	- 5,5	- 10,6
	Porcins	(27,1 %)*	- 0,8	+ 21,5	+ 20,6
	Ovins et caprins	(6,9 %)*	- 1,6	- 1,2	- 2,7

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020*

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2018. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions croît de 3,1 %. L'augmentation des prix (+ 5,4 %) sous l'effet de la hausse de celui des **porcins** compense la diminution des volumes (- 2,1 %).

La production de **gros bovins** diminue en valeur de 2 %. Les volumes baissent de 1,7 % du fait du recul des abattages alors que les prix sont quasiment stables.

La production de **veaux** chute nettement de 10,6 % en valeur en raison du repli conjoint des volumes (- 5,3 %) et des prix (- 5,5 %). La production en volume se contracte en lien avec la baisse des stocks.

La production de **porcins** rebondit fortement en valeur (+ 20,6 %) sous l'effet des prix (+ 21,5 %) tirés par la pénurie de viande de porc en Asie provoquée par l'épizootie de peste porcine africaine initiée en 2018. Les demandes de la Chine, du Japon, de Hong Kong et de Taïwan sont ainsi particulièrement dynamiques en 2019. Les volumes baissent légèrement (- 0,8 %).

La production d'ovins et de caprins recule de 2,7 % en valeur sous l'effet d'une diminution des quantités produites (- 1,6 %) et des prix (- 1,2 %).

2.6 Les produits avicoles

Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2019 (évolution en %)

			Volume	Prix	Valeur
Ensemble			- 2,1	+ 0,8	- 1,3
dont :	Volailles	(68,3 %)*	- 1,5	+ 2,9	+ 1,3
	Œufs	(31,7 %)*	- 3,3	- 3,6	- 6,8

Source : Insee, *compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 juin 2019*

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2018.

La production de **volailles** continue d'augmenter en valeur (+ 1,3 %, après + 4,2 %) du fait de l'augmentation des prix (+ 2,9 %). La production en volume recule (- 1,5 %) en lien avec la baisse des abattages .

La production d'**œufs** continue de diminuer en valeur (- 6,8 %) du fait de sa baisse en volume (- 3,3 %), et en prix (- 3,6 %) tandis que le marché européen se normalise après la crise du Fipronil.

2.7 Les autres produits animaux

Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2019 (évolution en %)

		Volume	Prix	Valeur
Ensemble		0,0	+ 3,5	+ 3,5
dont :				
	Lait et produits laitiers** (93,3 %)*	+ 0,6	+ 3,6	+ 4,2

Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2019*

* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2018.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production de **lait, produits laitiers et autres produits animaux** augmente pour la troisième année consécutive en 2019 (+ 3,5 %, après + 2,0 % en 2018 et + 11,7 %), tirée par les prix (+ 3,5 %). La production de **lait et produits laitiers** augmente en prix (+ 3,6 % après + 1,1 %) et plus modérément en volume (+ 0,6 % après + 0,4 %).

3 Les subventions sur les produits

En 2019, le montant des subventions sur les produits est en légère baisse (– 0,8 %) à 1,1 milliard d'euros.

Tableau 11 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019**
Subventions sur les produits végétaux	354,3	311,6	276,1	295,7	324,4	307,3	289,9	296,4	304,8
Subventions sur les produits animaux	787,3	757,2	776,5	793,7	870,5	870,3	868,6	837,3	820,4
Total	1 141,6	1 068,8	1 052,6	1 089,4	1 194,9	1 177,6	1 158,5	1 133,8	1 125,1

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Estimation

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base

	Valeur 2019, en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	76,2	– 1,2	– 0,5	– 1,6
Subventions sur les produits*	1,1	0,0	– 0,8	– 0,8
Production au prix de base**	77,3	– 1,1	– 0,5	– 1,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

**Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires

	Valeur 2019 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Consommations intermédiaires* : total	45,4	- 0,9	+ 2,2	+ 1,2
dont : aliments pour animaux intraconsommés	7,0	+ 1,5	+ 4,9	+ 6,5
aliments pour animaux achetés **	8,1	+ 0,1	+ 3,0	+ 3,0
énergie et lubrifiants	4,1	- 0,3	- 0,6	- 0,9
engrais et amendements	3,2	- 16,3	+ 9,4	- 8,4
pesticides et produits agrochimiques	3,0	0,0	- 2,5	- 2,6
dépenses vétérinaires	1,4	- 1,5	+ 2,5	+ 1,0
Sous-total, hors aliments intraconsommés	38,4	- 1,4	+ 1,7	+ 0,3

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2019 les **consommations intermédiaires** de la branche agricole augmenteraient de 1,2 % en valeur. Les volumes baissent pour la cinquième année consécutive mais la hausse des prix se poursuit (+ 2,2 %). La baisse des volumes est principalement due à la très nette diminution de la consommation d'engrais et d'amendements. L'augmentation du prix des achats s'explique principalement par la hausse des prix des engrais et amendements, ainsi que des aliments pour animaux achetés.

Les achats d'**aliments pour animaux** augmentent en valeur (+ 3,0 %) du fait de la hausse des prix (+ 3,0 %) alors que les quantités achetées sont quasi stables. Le recours aux aliments intraconsommés, produits directement dans les exploitations agricoles, rebondit en volume (+ 1,5 % après - 8,1 % en 2018).

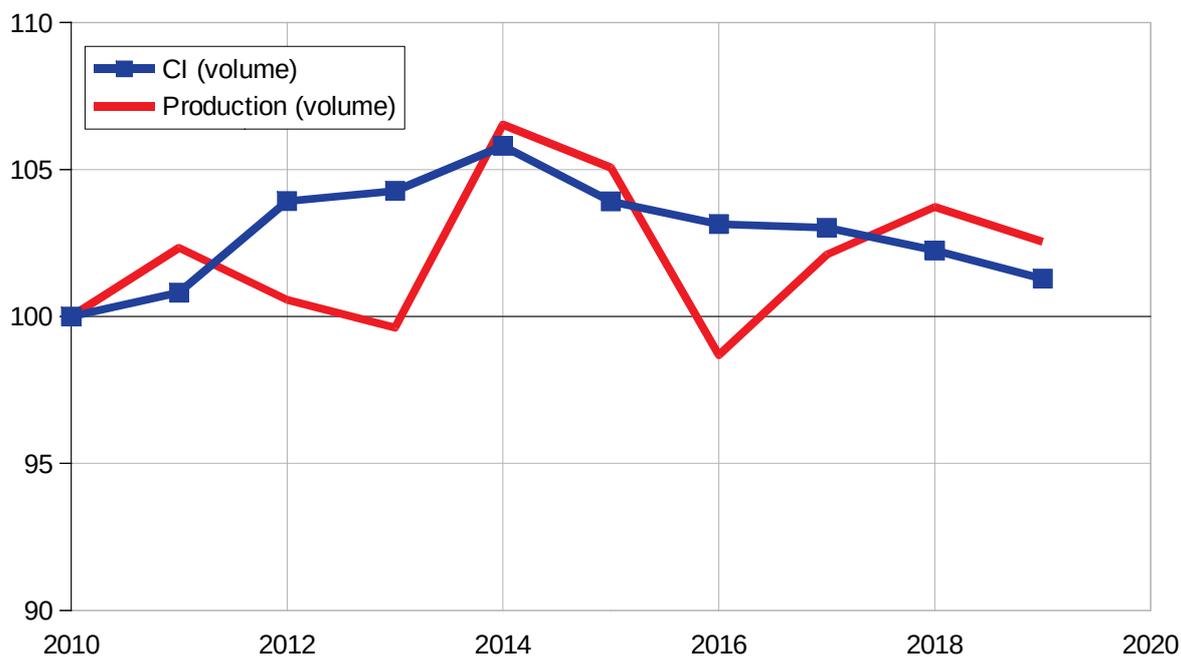
Concernant les **dépenses vétérinaires**, les prix augmentent de 2,5 % en 2019.

Du fait de la nette baisse en volume (- 16,3 %), les dépenses en **engrais et amendements** diminuent en valeur de 8,4 % malgré la hausse des prix (+ 9,4 %). Les mauvaises récoltes de l'année précédente et donc la moindre sollicitation des sols sont à l'origine d'une baisse des recours aux apports. En particulier, les engrais composés et les engrais simples azotés reculent chacun en volume de 16 à 18 % environ. En revanche les prix de toutes les catégories d'engrais se redressent.

Les prix des **pesticides et produits agrochimiques** baissent globalement de 2,5 % tandis que les volumes consommés sont stables.

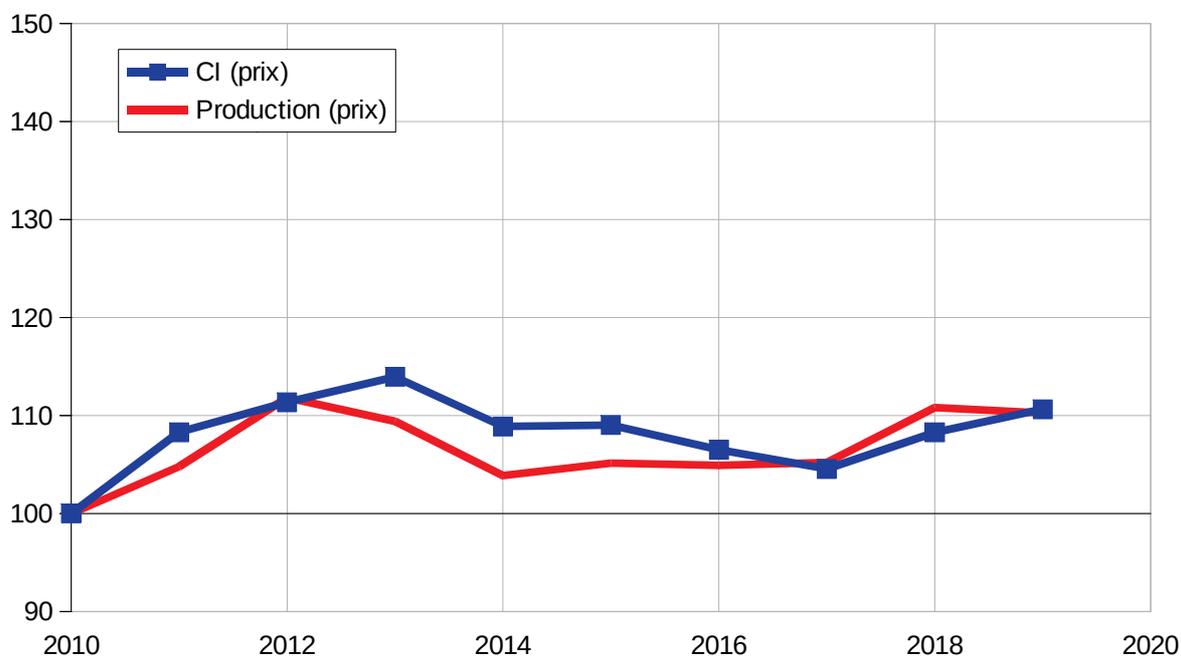
La **facture énergétique** se réduit modérément en 2019 (- 0,9 % après + 12,0 % en 2018), notamment du fait d'une baisse des prix (- 0,6 %, après + 13,1 %). Le prix du gazole non routier baisse de 2,2 %, celui des lubrifiants de 1,0 %. En revanche, le prix de l'électricité croît de 3,9 %.

Graphique 6 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique 7 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

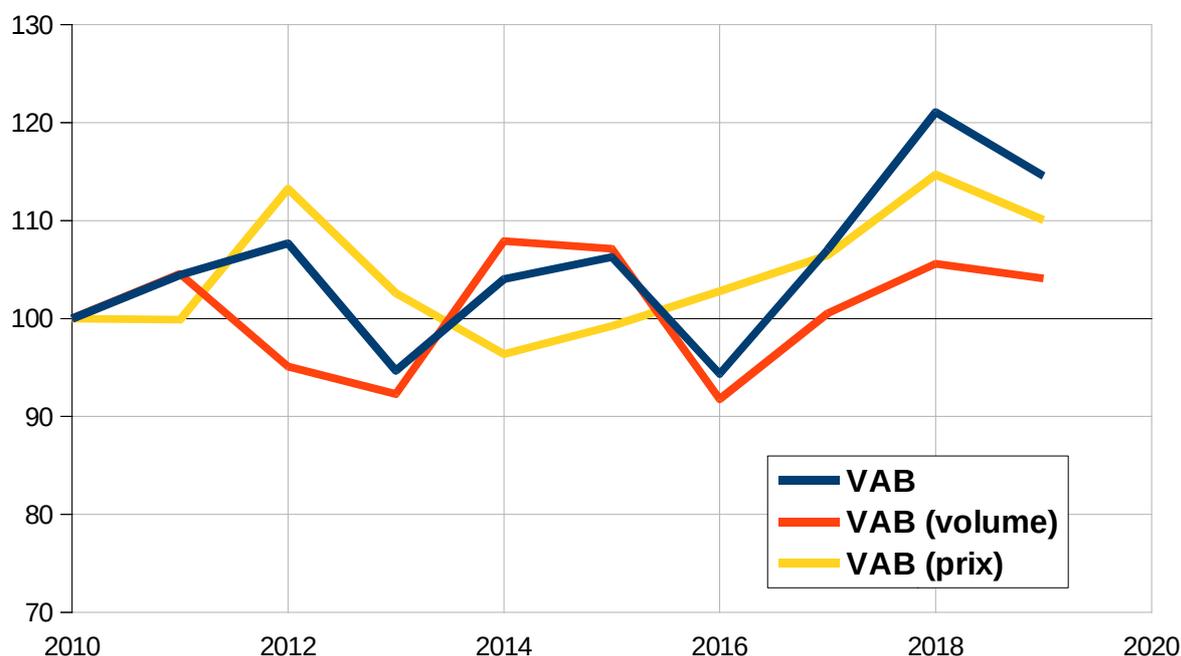
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole

	Valeur 2019 en milliards d'euros	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production au prix de base	77,3	- 1,1	- 0,5	- 1,6
Consommations intermédiaires	45,4	- 0,9	+ 2,2	+ 1,2
Valeur ajoutée brute	31,9	- 1,4	- 4,0	- 5,4

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 2 juin

En 2019 la **valeur ajoutée brute** se replie (- 5,4 %), sous l'effet de la baisse de la production au prix de base -c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits- (- 1,6 %) et de la hausse des consommations intermédiaires (+ 1,2 %). La production au prix de base baisse de 1,1 % en volume, cette baisse est un peu moins accentuée pour les consommations intermédiaires (- 0,9 %) ; les prix des consommations intermédiaires augmentent (+ 2,2 %) tandis que ceux de la production au prix de base fléchissent (- 0,5 %).

Graphique 8 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

3 Les subventions d'exploitation

En 2019, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 8,3 milliards d'euros, quasiment au même niveau qu'en 2018. La hausse de l'Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel fait plus que compenser la baisse du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), baisse résultant de l'effet différé de la réduction du taux entre 2017 et 2018, de 7 % à 6 %. Le dispositif a été modifié au 1^{er} janvier 2019. Précédemment, le CICE bénéficiait à l'ensemble des sociétés employant un ou plusieurs salariés et portait sur l'ensemble des rémunérations d'une année civile dans la limite de 2,5 fois le SMIC. En 2018, le taux du CICE a été abaissé à 6 %. Le nouveau dispositif applicable au 1^{er} janvier 2019 transforme le CICE en un allègement de cotisations, à effet immédiat. En conséquence, parallèlement au CICE ancien dispositif comptabilisé comme subventions d'exploitation pour 2019, les cotisations sociales à la charge des employeurs ont été réduites pour tenir compte de l'application du nouveau dispositif (Voir encadré Traitement de la fin du CICE et de son remplacement par un allègement de cotisations sociales sur les salaires). Les indemnités au titre de calamités agricoles en 2018 et 2019 sont essentiellement la conséquence de la sécheresse.

Tableau 15 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

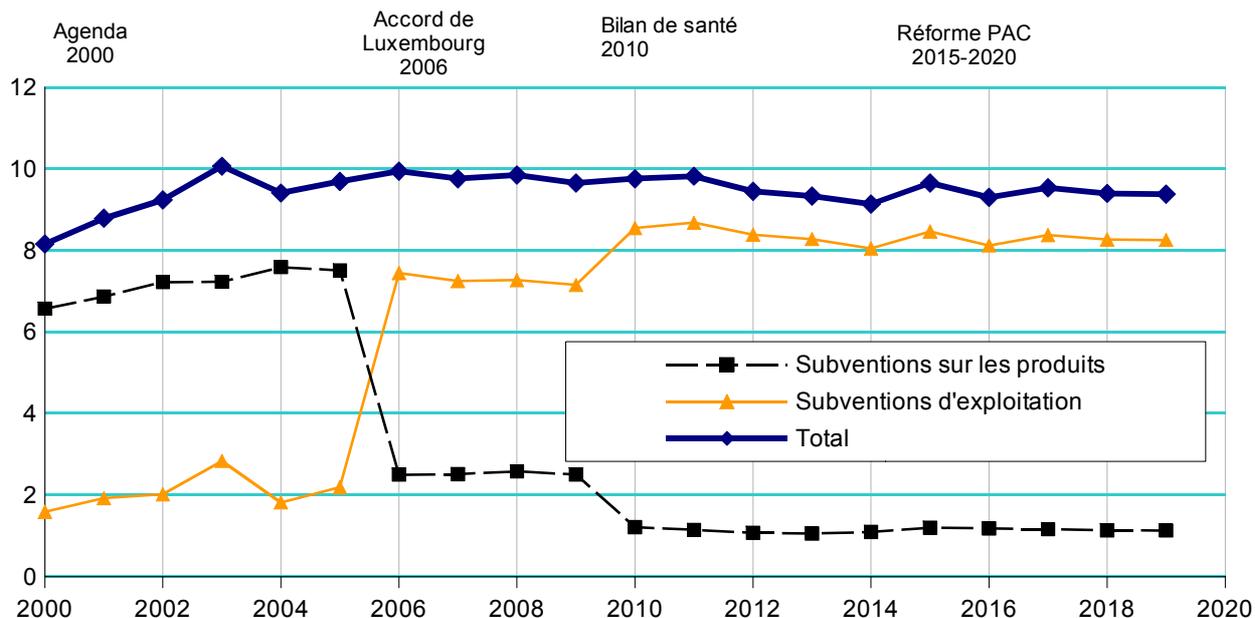
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Paiement unique – Aides découplées du 1 ^{er} pilier**	6 966,6	6 288,5	6 074,3	5 996,6	5 983,3	5 740,8	5 735,8
dont paiement de base	6 781,6	6 200,0	3 523,0	3 118,4	3 096,0	2 939,0	2 923,5
paiement vert			2 141,0	2 112,3	2 125,8	2 033,9	2 038,9
paiement redistributif	185,0	88,5	364,0	717,7	710,8	686,0	681,6
paiement jeunes agriculteurs			46,3	48,2	50,6	81,8	91,8
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	532,8	609,6	903,8	974,7	1 032,6	1 031,1	1 102,5
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	224,3	208,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	274,0	320,7	270,0	307,0	423,2	459,8	471,0
Aides aux éleveurs	47,2	50,7	246,6	237,3	201,4	127,5	118,1
Aides aux producteurs de fruits et légumes	1,0	4,4	6,0	2,9	2,9	3,0	3,0
Aides aux viticulteurs	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	1,9	1,7	1,7	1,6	1,6	1,0	0,8
Indemnités au titre des calamités agricoles	34,3	48,6	178,8	53,4	96,7	200,0	165,0
Indemnités pour dégâts de gibier	30,0	22,8	25,9	25,9	32,5	30,0	30,0
Autres subventions d'exploitation	107,3	121,7	128,0	130,7	167,5	159,0	169,9
Prises en charge d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	29,9	123,3	263,3	21,5	20,7	52,5	41,8
CICE		220,0	334,2	349,0	353,5	419,4	372,9
Total métropole	8 249,4	8 020,0	8 432,5	8 100,6	8 316,0	8 224,1	8 210,8
Subventions dans les DOM	24,3	25,5	25,5	29,5	58,2	38,5	41,4
Total	8 273,7	8 045,5	8 458,0	8 130,1	8 374,2	8 262,5	8 252,2

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

** À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (2 923,5 millions d'euros en 2019), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (2 038,9 millions d'euros), un paiement redistributif (681,6 millions d'euros) qui sur prime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (91,8 millions d'euros)

Graphique 9 : Subventions à l'agriculture, en milliards d'euros



Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Offices agricoles.

Traitement de la fin du CICE et de sa transformation en allègement de cotisations sociales sur les salaires

Le dispositif du CICE a été modifié à compter du premier janvier 2019 comme un allègement des cotisations sociales patronales. L'ancien dispositif de crédit d'impôt, à effet différé, court cependant encore si bien que les concours publics à l'agriculture pour 2019 intègrent deux éléments :

- 1) le versement au titre du crédit d'impôt
- 2) l'allègement de cotisations sociales pour la première fois cette année.

Or, ces deux versements sont repris dans le compte d'exploitation sous des formes différentes ;

le premier est compté comme (autres) subventions d'exploitation, le second vient réduire la masse salariale à travers la baisse des cotisations.

Il convient donc d'examiner en corollaire les conséquences de ces différences de traitement sur les indicateurs publiés.

L'effet sur l'excédent d'exploitation/revenu mixte est identique : les deux contribuent à la hausse, l'un en augmentant les subventions d'exploitation, l'autre en diminuant la masse salariale des agriculteurs. Cependant, l'effet sur la valeur ajoutée au coût des facteurs (ou revenus des facteurs) diffère. Obtenue comme la production au prix de base à laquelle on ajoute les (autres) subventions d'exploitation nettes des (autres) impôts sur la production, le premier dispositif rehausse la valeur ajoutée au coût des facteurs. En revanche, le second dispositif ne modifie pas la valeur ajoutée au coût des facteurs, la diminution de la rémunération des salariés étant compensée par le relèvement de l'excédent d'exploitation/revenu mixte .

En 2019, les effets de ces deux dispositifs se cumulent. En 2020, on peut considérer que les agriculteurs auront choisi de percevoir le crédit d'impôt en quasi totalité en 2019 et donc que l'effet différé du CICE sera faible. On peut ainsi anticiper, en raison de la disparition du premier dispositif de CICE, un effet à la baisse sur l'excédent d'exploitation/revenu mixte et sur la valeur ajoutée au coût des facteurs. Après cette transition, le basculement en allègement du CICE sera neutre sur l'excédent d'exploitation tandis qu'il se traduira par une baisse de la valeur ajoutée au coût des facteurs.

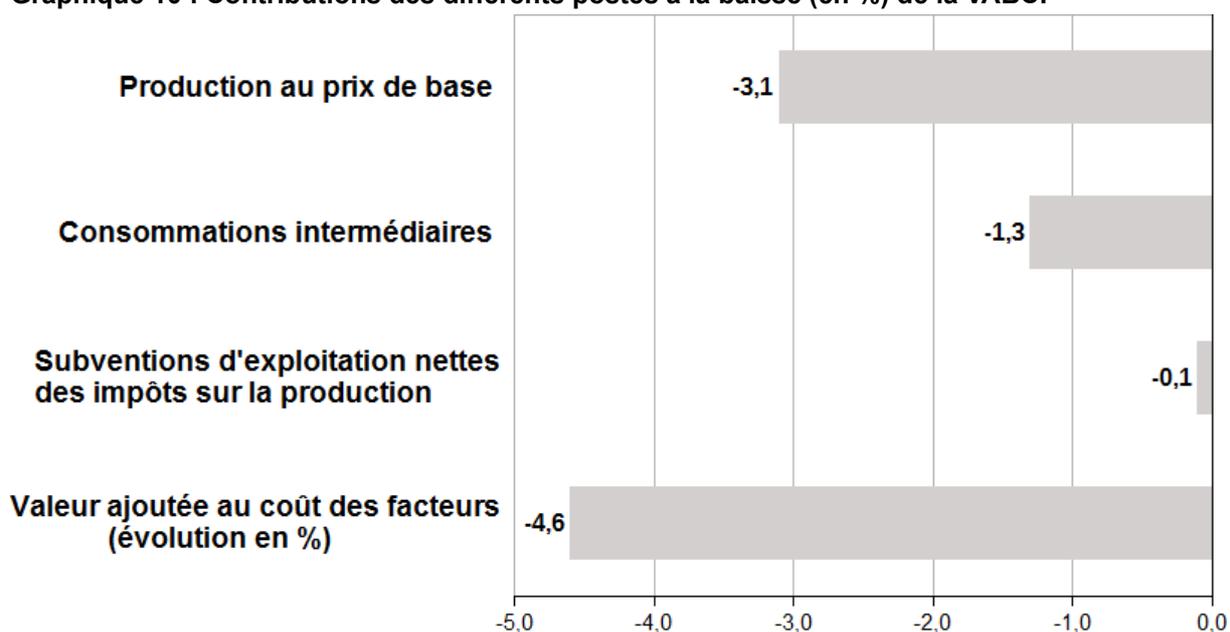
4 Les impôts sur la production

Les **autres impôts sur la production** augmentent de 1,2 % en 2019 (cf tableau A6 Annexes). Les **impôts fonciers** sont prévus en hausse (+ 1,9 %). Depuis 2018, la revalorisation des bases d'imposition des taxes foncières suit l'évolution de l'année précédente (de novembre à novembre) de l'indice des prix à la consommation des ménages harmonisé, ce qui conduit à une hausse forfaitaire de 1,9 % des bases d'imposition.

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2019, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) baisse de 4,6 %² en valeur, après une hausse de 10,4 % en 2018.

Graphique 10 : Contributions des différents postes à la baisse (en %) de la VABCF



Source : Insee, *compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020*

Note : Les contributions affichées sur le graphique ne sont pas exactement au pourcentage de la baisse de la VABCF en raison des arrondis.

Compte tenu d'une réduction de 1,5 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif décroît de 3,1 %. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels diminue de 4,3 % en 2019, après une hausse de 10,6 % en 2018.

² La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

Les résultats de la branche agricole

1 Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** baisse de 5,6 % en 2019. En termes réels, il se contracte de 6,7 % après la nette augmentation de l'année précédente (+ 14,0 %).

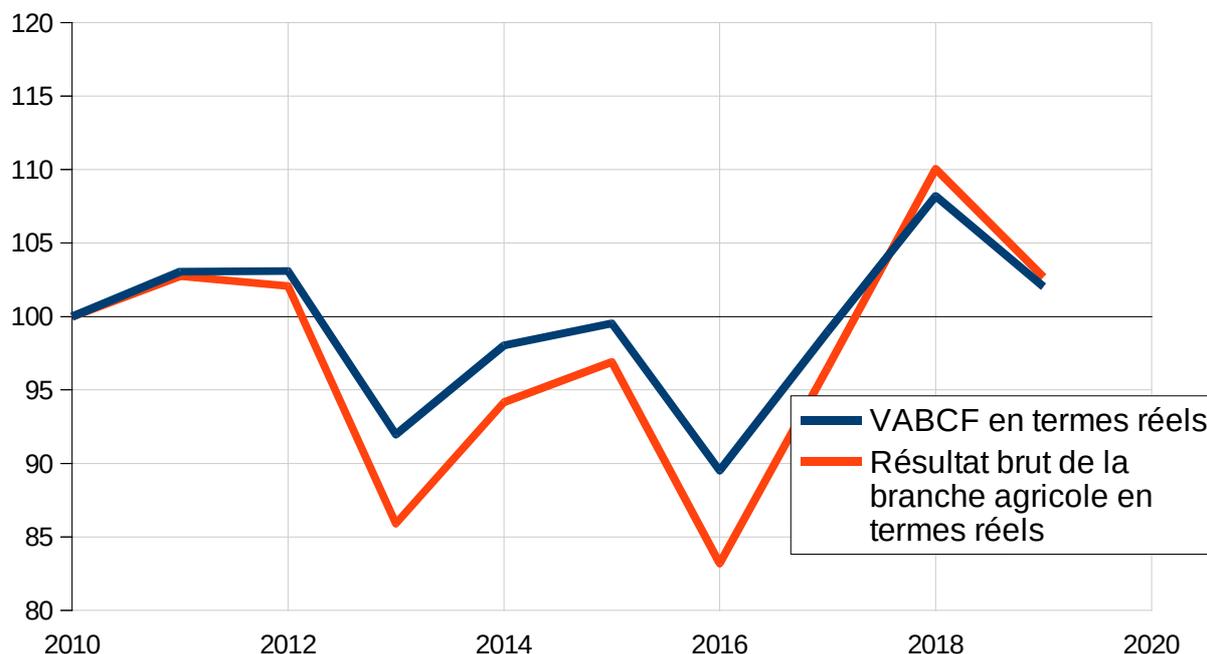
La baisse de l'emploi non salarié se poursuit (- 2,2 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de - 3,5 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 1,2 %), le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** recule de 4,7 % en 2019.

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 1,1 % en 2019 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire malgré la légère baisse des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs diminueraient de 23,8 % du fait de la conversion du CICE en allègement de cotisations patronales au 1^{er} janvier 2019.

En 2019, alors que les encours moyens sont stables, les **intérêts dus** par la branche baissent de 5,3 % ; le taux d'intérêt apparent moyen³, défini par le rapport des intérêts aux encours, baisse légèrement : 2 % en 2019 après 2,1 % en 2018, 2,4 % en 2017.

Les charges locatives nettes⁴ augmentent de 3,2 % en 2019.

Graphique 11 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010

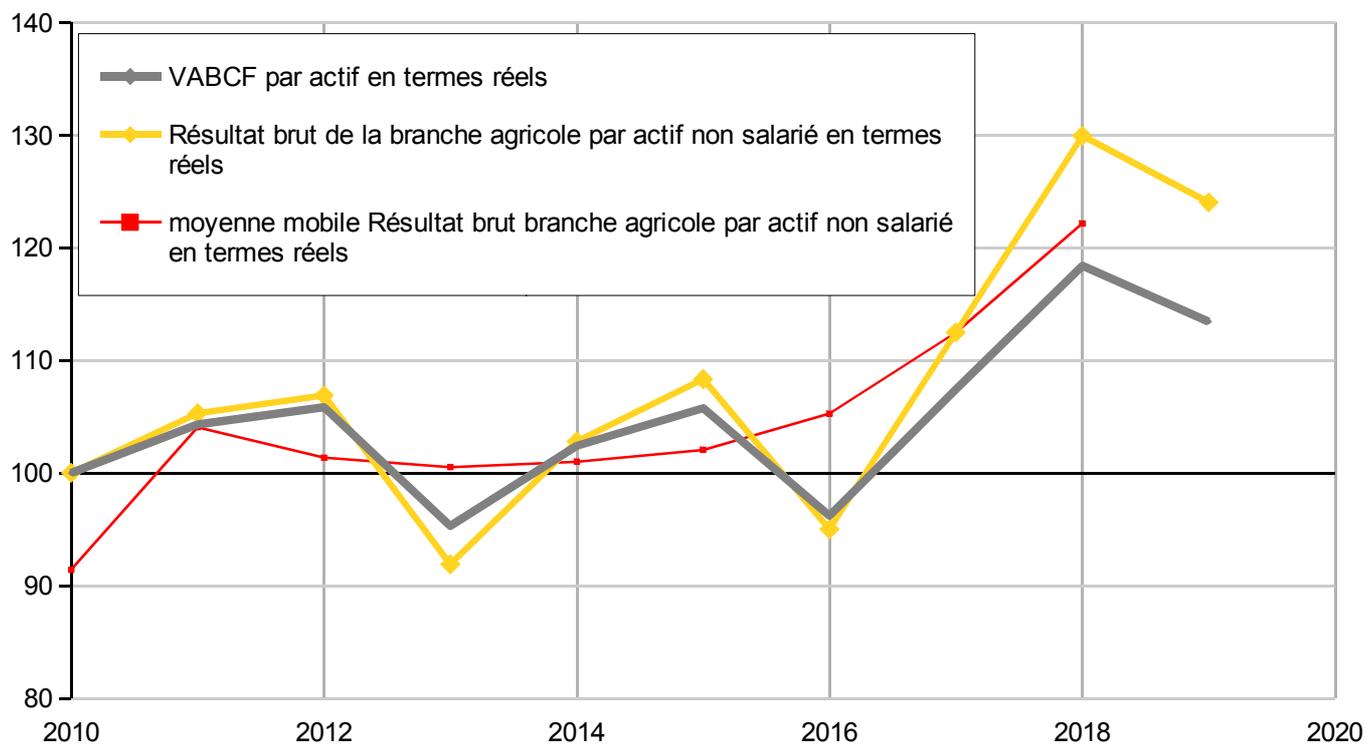


Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

³ Le taux d'intérêt apparent moyen est fourni par le Crédit Agricole.

⁴ Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

Graphique 12 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

2 Le résultat net de la branche agricole

2.1 La consommation de capital fixe

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu en 2019 (+ 1,4 %).

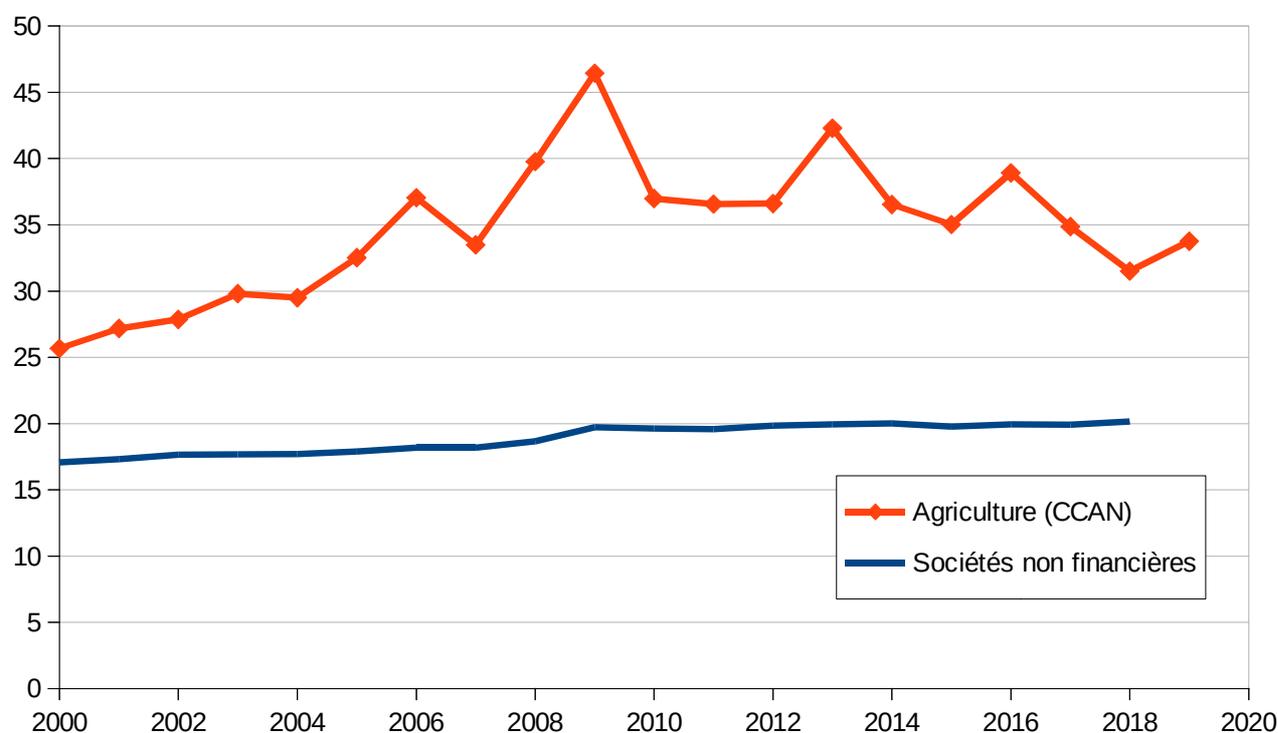
Tableau 16 : Consommation de capital fixe

En milliards d'euros

	Valeur 2018	Valeur 2019	Évolution 2019/2018 (en %)
Consommation de capital fixe	10,6	10,8	+ 1,4 %

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique 13 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

Note : la consommation de capital fixe des sociétés non financières est disponible jusqu'en 2018

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait, les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (prévisionnel, provisoire, semi-définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre.**

2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2019, cet indicateur baisse de 6,4 % pour la France.

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

Tableau 17 : Provisoire 2019, évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels

en %	Brut	Net
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	- 5,7	- 7,8
VACF par actif	- 4,3	- 6,4
Résultat de la branche agricole	- 6,7	- 10,6
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	- 4,7	- 8,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

L'investissement agricole

La formation brute de capital fixe de la branche agriculture (FBCF) comprend d'une part l'investissement en produits de la branche agricole elle-même, c'est-à-dire les animaux reproducteurs et de trait ainsi que les plantations, et d'autre part les dépenses d'investissement en biens non agricoles, essentiellement le matériel et les bâtiments.

En 2019, l'investissement augmente pour la deuxième année consécutive (+ 3,5 % en valeur après + 9,4 %) alors qu'il avait diminué entre 2012 et 2017 (- 20,6 %) (graphique 14). Comme les investissements augmentent alors que la valeur ajoutée diminue, le taux d'investissement qui rapporte la FBCF à la valeur ajoutée brute de la branche en valeur augmente de 2,2 points en 2019 (graphique 15).

En 2019, la FBCF en produits agricoles s'établit à 1,1 milliard d'euros. La valeur de la FBCF animale rebondit nettement (+ 32,5 %) et s'établit à 0,3 milliard d'euros après le fort recul en 2018 (- 41,2 %), mettant ainsi fin à la phase de décapitalisation des éleveurs laitiers. Ainsi la FBCF en gros bovins a bondi de près de 80 %. La FBCF en plantations est quasi stable, en valeur et en volume.

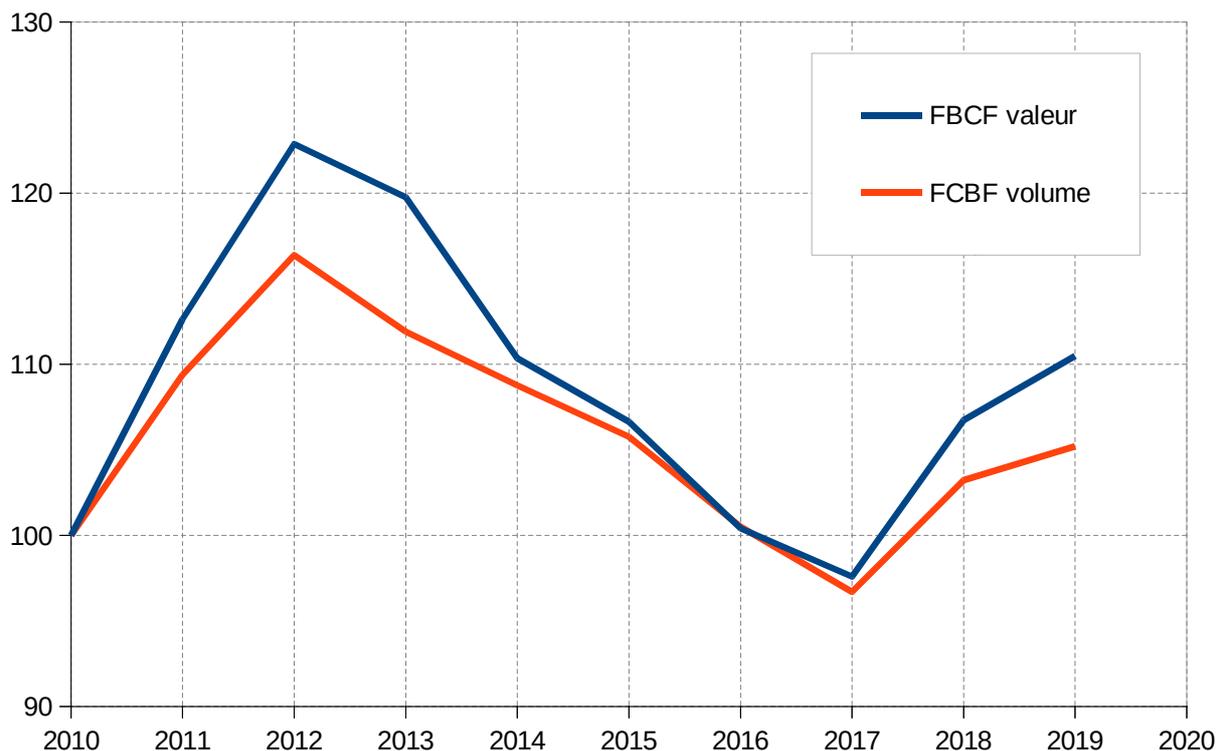
La FBCF en biens non agricoles pèse bien davantage (10,0 milliards d'euros) soit plus de 90 % des investissements agricoles. L'investissement en matériels agricoles progresse (+ 3,5 % en valeur), du fait essentiellement de la hausse des prix. L'investissement en bâtiments agricoles varie à peine en volume (+ 0,3 %) et en valeur (+ 0,2 %). Au total, la formation brute de capital fixe hors biens agricoles augmente de 3,0 % en valeur et de 0,9 % en volume.

Tableau 18 : Formation brute de capital fixe de la branche agricole

	Montant 2019 (en milliards d'euros)	Évolution (en %)	
		En valeur	En volume
FBCF en biens agricoles	1,1	108,5	108,9
Bétail	0,3	132,5	135,1
Plantations	0,7	100,5	100,1
FBCF en biens non agricoles	10,0	103,0	100,9
dont : Matériels	6,7	103,5	100,6
Bâtiments	2,7	100,2	100,3
FBCF totale	11,0	103,5	101,6

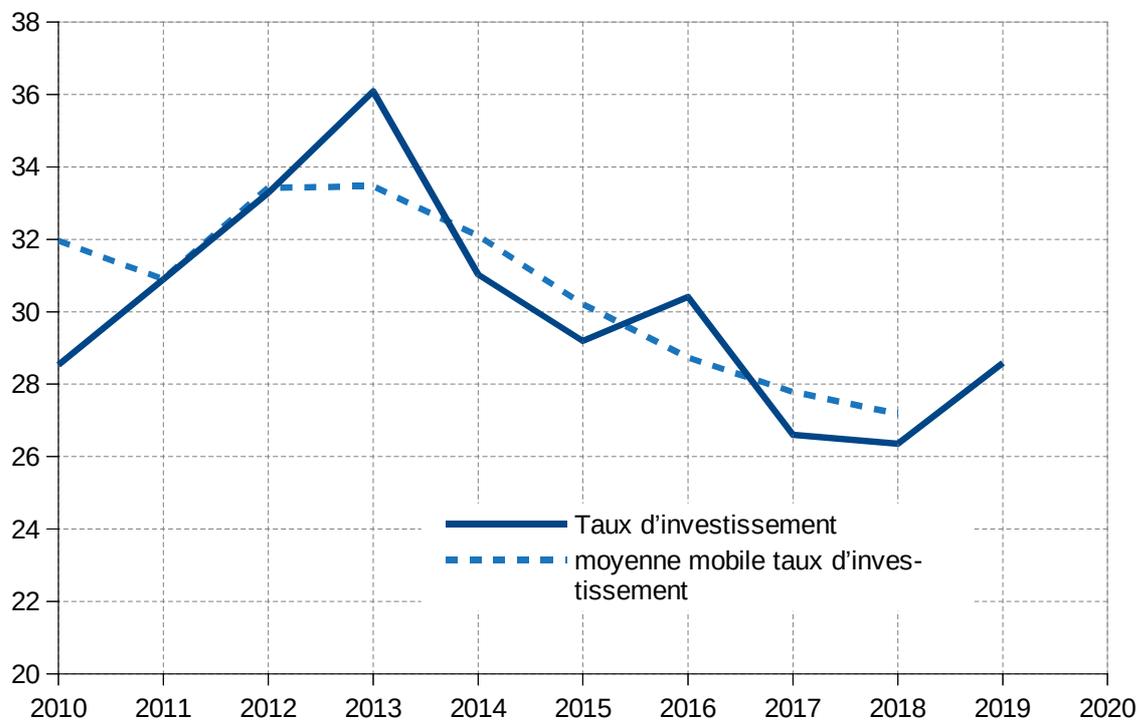
source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 15 juin 2020

Graphique 14 : Formation Brute de capital fixe de la branche agricole en valeur et en volume, base 100 en 2010



source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 15 juin 2020

Graphique 15 : Taux d'investissement de la branche agricole (FBCF / VABCF)



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture arrêté au 15 juin 2020

Le commerce extérieur des produits agricoles en 2019

Le redressement du solde des échanges extérieurs de produits agricoles amorcé en 2018 se poursuit en 2019 à un rythme ralenti. Le solde gagne 415 millions d'euros en 2019 et s'élève à 2,2 milliards d'euros. Il reste ainsi encore très en deçà de l'excédent commercial de 2015 qui était de 3,3 milliards d'euros. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des exportations de céréales ainsi que de légumes.

L'augmentation des exportations de céréales (+ 7,2 %) a permis l'amélioration du solde commercial associé dont le niveau atteint 6,2 milliards en 2019. Dans le détail, l'excédent des échanges extérieurs de blé tendre atteint 3,4 milliards d'euros en 2019, en progression de 356 millions d'euros. Le repli de la récolte de 2018⁵ est compensé par la très bonne récolte de 2019 en quantités (+ 15,8 %) et en qualité. Les ventes à l'étranger ont crû de 11 % en 2019 du fait de l'accroissement des quantités livrées (+ 4,8 %) et de la hausse des cours. Si les ventes vers l'Europe se sont tassées, la France gagne des parts de marché en Afrique pour la deuxième année consécutive : les exportations se sont accrues de 363 millions d'euros (+ 26 %) et ont été quasiment multipliées par deux depuis 2017. Les volumes livrés au Maroc ont plus que doublé, celui-ci ayant augmenté ses importations de blé en 2019 de 20 % ; les livraisons vers l'Égypte ont triplé par rapport à 2017 tandis que toutes les destinations d'Afrique sub-saharienne ont enregistré une hausse de leurs achats de blé français en 2019. À l'inverse, les exportations de blé vers l'Algérie, premier client de la France, ont baissé de 20 % : la concurrence de l'Argentine dont la monnaie a été dévaluée s'est ajoutée à la limitation par l'Algérie de ses importations fin 2019 afin de soutenir sa filière de blé local. Enfin la perte du marché saoudien a été compensée d'autant par l'accroissement des ventes vers la Chine.

Le solde commercial de l'orge s'améliore encore en 2019 : il gagne 227 millions d'euros pour atteindre 1,3 milliard. La bonne récolte de 2019 qui répond majoritairement aux besoins des brasseurs favorise le dynamisme des exportations qui progressent en 2019 de 20 % en valeur, portées par une hausse des volumes écoulés de 16 %. Les quantités livrées à l'Europe qui achète 60 % de l'orge français progressent de 20 %. Par ailleurs, la forte poussée pour la deuxième année consécutive des ventes vers la Chine qui devient le second client de la France pour l'orge après la Belgique, vient compenser la baisse de plus de 56 % des achats d'orge par l'Arabie saoudite.

À l'inverse, l'excédent généré par les échanges extérieurs de maïs est en baisse de 232 millions d'euros et s'élève en 2019 à 955 millions d'euros. Les ventes reculent de 189 millions du fait de la réduction des quantités exportées (- 26 %), atténuée toutefois par le renchérissement des cours mondiaux en raison de la mauvaise récolte aux États-Unis. La France exporte son maïs quasi exclusivement vers l'Europe. Les exportations y ont fortement fléchi notamment vers l'Espagne, l'Allemagne et la Belgique. Les ventes françaises ont souffert de la concurrence accrues des pays d'Europe de l'Est et de l'Ukraine qui a engrangé une bonne récolte en 2019 et de la faible récolte nationale en 2018. Les exportations de semences de maïs sont toutefois stables et leur part représente 47 % des ventes totales de maïs en 2019.

Le solde du commerce du blé dur s'accroît pour la deuxième année consécutive. La bonne qualité de la récolte a pallié le net recul des surfaces cultivées. Les exportations ont crû de 13 % en volume, notamment vers l'Afrique du Nord, tandis que les importations ont baissé de 42 %. Par ailleurs, les cours ont bénéficié de la faiblesse de la production mondiale, en particulier de celle du Canada et de l'Italie du nord. En revanche l'excédent des échanges extérieurs des autres céréales s'amenuise légèrement en raison d'une augmentation des importations notamment en provenance d'Amérique du Sud.

Le solde commercial des oléagineux, excédentaire en 2018, se dégrade de 73 millions en raison d'une hausse des importations de 149 millions, soit de 14 %, compensée en partie seulement par l'accroissement des volumes exportés de 7 %. La forte baisse de la récolte de colza en 2019 due au recul des surfaces de 24 % par rapport à la moyenne quinquennale causé par les mauvaises

5 La récolte d'une année n est commercialisée jusqu'à la fin du premier semestre de l'année n+1

conditions climatiques, a entraîné une augmentation des quantités achetées de 35 %. Par ailleurs, les volumes importés de graines de tournesol ont augmenté de 21 %.

Après plusieurs années d'aggravation, le déficit des échanges extérieurs de légumes s'élève à près de 600 millions d'euros en 2019. Il se réduit de 123 millions d'euros sous l'effet d'une augmentation des exportations de 297 millions d'euros, (+ 13 %), compensée toutefois en partie par un accroissement des importations de 175 millions d'euros, (+ 6 %). Les exportations de pommes de terre ont crû de 133 millions d'euros (+ 33 %) en 2019, du fait du renchérissement des prix tirés par la baisse de la production européenne. L'augmentation des quantités livrées et la hausse des prix ont entraîné la hausse des exportations de tomates (+ 10 %), de légumes secs (+ 20 %), d'oignons (+ 25 %) et de choux-fleurs (+ 19 %). Seules les importations de plants et semences potagers croissent en volume (+ 75 %).

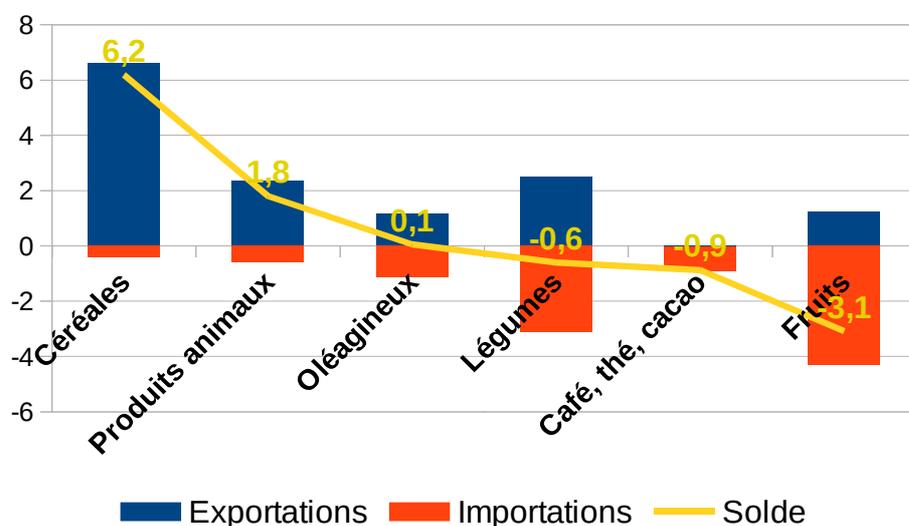
La détérioration du solde des échanges extérieurs de fruits depuis 2015 s'est ralentie en 2019 : le déficit s'est creusé de 97 millions d'euros pour atteindre 3 milliards, en raison de la baisse de 6,3 % des exportations tandis que les importations sont quasiment stables. La hausse en 2019 de la récolte française de pommes dans un contexte de baisse de la production en Europe, en particulier en Pologne (- 44 %), n'a pas eu l'effet escompté sur les ventes. Celles-ci fléchissent de 20 % en raison d'une baisse des quantités vendues notamment au Royaume-Uni, à l'Espagne et à l'Allemagne, accentuée par une diminution des prix. À destination principalement de l'Europe, les quantités exportées ont reculé de près d'un tiers depuis 2017. S'ajoute en 2019 une réduction des quantités exportées de bananes (- 18 %) et d'abricots (- 23 %). L'augmentation de 35 % en 2019 des achats d'avocats due à une hausse des prix, en provenance notamment d'Espagne, d'Israël et d'Amérique du Sud, est compensée par le recul des importations d'agrumes, de pommes, de bananes, de pêches et nectarines.

L'excédent dégagé par le commerce des animaux s'améliore pour la troisième année consécutive. Il gagne 64 millions d'euros en 2019 du fait de la progression de 2 % des exportations d'animaux conjuguée à la baisse de 2 % des importations. La hausse de près de 4 % des ventes de bovins s'ajoute à l'augmentation de 21 % des exportations de porcins tirées par la demande chinoise et la hausse des prix, conséquences de l'épidémie de peste porcine africaine dans ce pays.

Le déficit du commerce des épices se réduit de 34 millions alors que celui généré par les échanges extérieurs de café, thé, cacao est stable, tout comme celui du commerce des fleurs.

Graphique 16 : Échanges extérieurs de produits agricoles en 2019

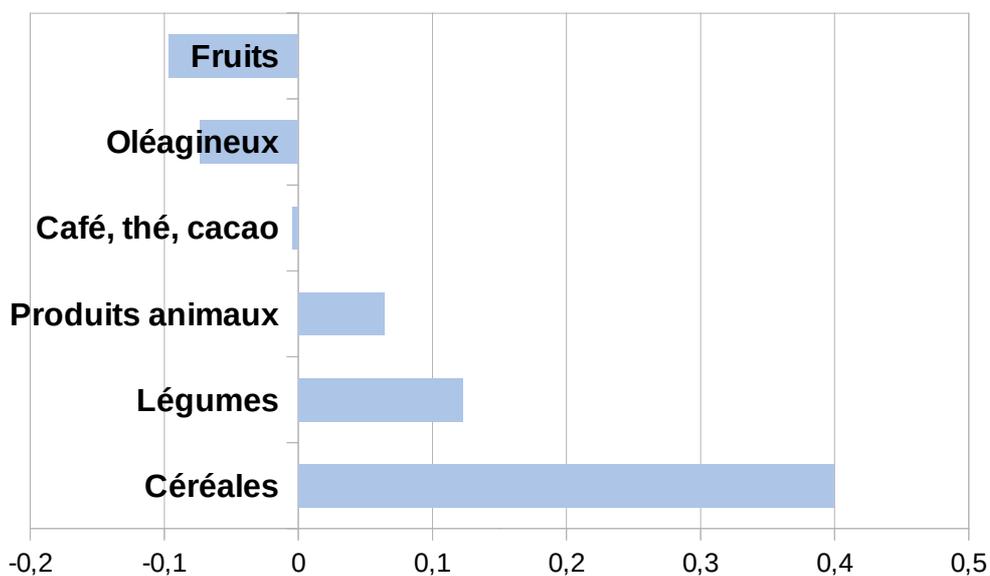
En milliards d'euros



source : Douanes

Graphique 17 : Variations du solde des échanges extérieurs de produits agricoles en 2019

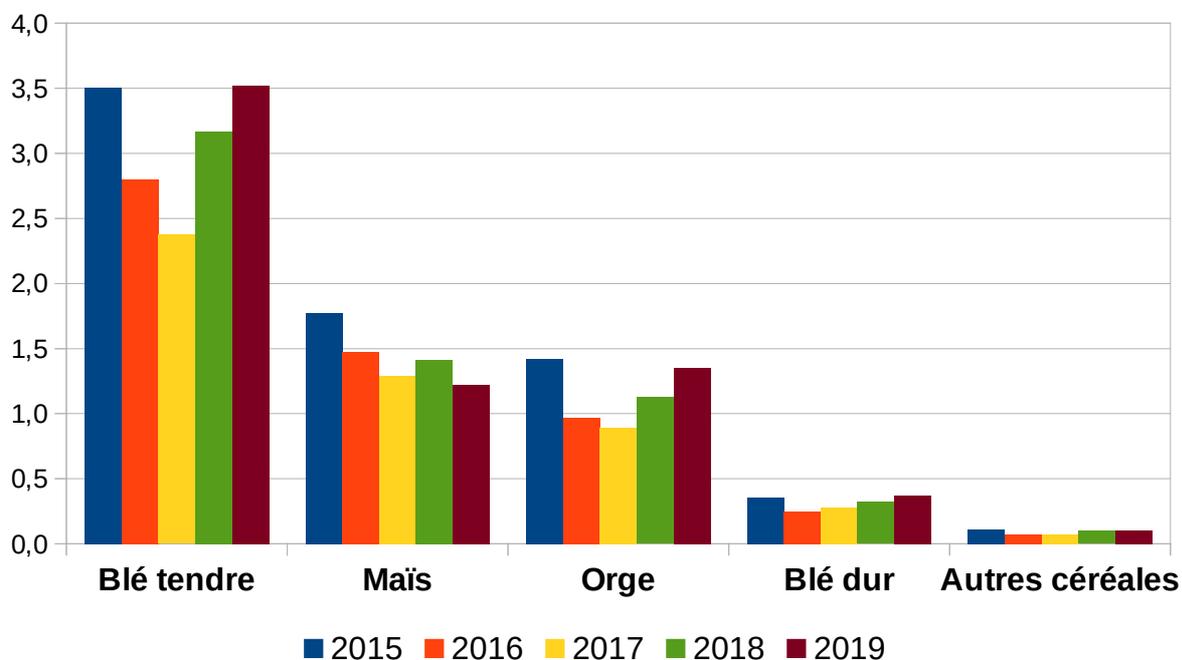
En milliards d'euros



source : Douanes

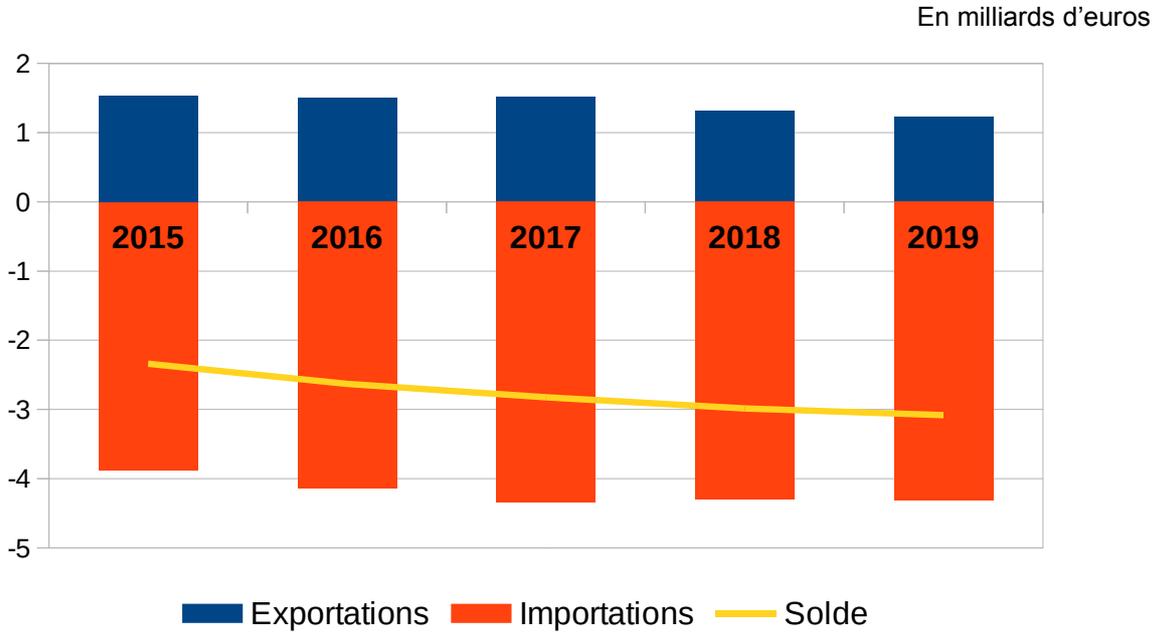
Graphique 18 : Exportations de céréales de 2015 à 2019

En milliards d'euros



Source : Douanes

Graphique 19 : Les échanges de fruits de 2015 à 2019



Source : Douanes

Les échanges commerciaux en produits agricoles et agroalimentaires entre la France et le Royaume-Uni :

Le Royaume-Uni est un partenaire commercial important dans le secteur agricole et agroalimentaire pour la France. C'est le 3ème débouché des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires et le solde des échanges est largement excédentaire au profit de la France (2,7 milliards d'euros en 2019).

En 2019, les exportations en produits agricoles et agroalimentaires de la France vers le Royaume-Uni s'élèvent à 5,4 milliards d'euros, soit 16,0 % de ses exportations totales outre-Manche.

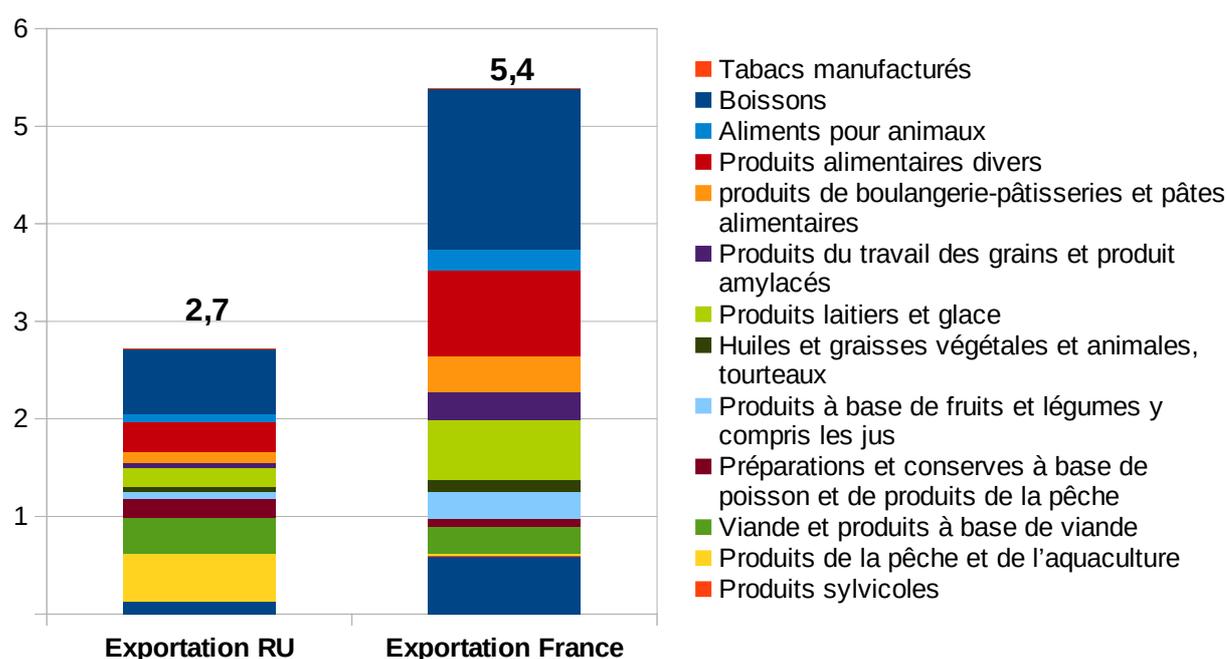
Les « boissons », avec les vins et champagnes, représentent 30,7 % de celles-ci. Le poste des « produits alimentaires divers » correspond à 16,4 % des exportations agricole et agroalimentaire. Ce sont principalement les préparations alimentaires pour enfants et les préparations pour sauces alimentaires. Enfin, les « produits laitiers et glaces » avec les fromages, sont le troisième poste exportateur (13,6 %).

Les exportations en produits agricoles et agroalimentaires du Royaume-Uni représentent 12,9 % du total de ses exportations vers la France, soit 2,7 milliards d'euros.

Les « boissons » constituent de loin le premier poste d'exportation avec 24,8 % du total des exportations agricole et agroalimentaire. À lui seul, le whisky écossais représente 53,1 % du poste. La part des « produits de la pêche et de l'aquaculture », très consommés en France, s'élève à 17,8 %, dont 46,5 % pour le saumon. Enfin, les exportations de « Viande et produits à base de viande » constituent 13,4 % des exportations agricole et agroalimentaire, les viandes ovines en étant le principal produit.

Graphique 20 : Les échanges commerciaux en produits agricoles et agroalimentaires entre la France et le Royaume-Uni en 2019

En milliards d'euros



Source : Douanes

Comparaisons européennes

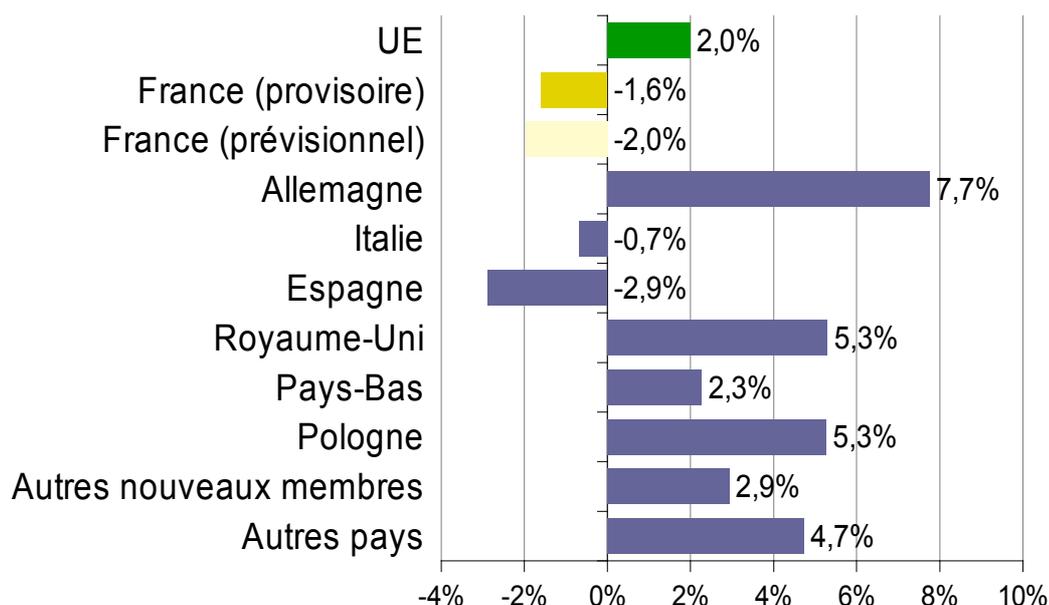
En 2019, dans l'ensemble de l'Union européenne, la production de la branche agricole s'est élevée à 443 milliards d'euros d'après les comptes économiques de l'agriculture publiés par Eurostat. Avec une progression de 2,0 % par rapport à 2018, la valeur de la production dépasse le record atteint l'année précédente. Cette hausse provient moins des volumes (+ 0,5 %) que des prix (+ 1,5 %).

La production végétale et la production animale ont crû en valeur de 1,5 % et de 2,7 % respectivement. Parmi les produits végétaux, les principales hausses concernent les pommes de terre dont la production rebondit nettement (+ 16,0 % après – 11,6 %), les produits maraîchers et horticoles (+ 7,4 %) et les céréales (+ 7,3 %). Ces augmentations sont cependant atténuées par la baisse de la production du vin (– 16,2 % après le net rebond + 23,7 % l'année précédente) et des fruits (– 8,6 %). La production animale est principalement tirée par celle de porcs (+ 13,2 %) et de lait (+ 3,1 %) alors que la production bovine baisse (– 3,6 %).

Parmi les pays de l'Union européenne, la France se maintient à la première place, avec une production de 76 milliards d'euros, soit 17,1 % de la production totale de l'UE. Elle est suivie par l'Allemagne et l'Italie dont les productions atteignent respectivement 56,8 et 56,5 milliards d'euros. L'Espagne arrive à la quatrième place en 2019 avec 49 milliards d'euros.

Tirée par la baisse de la production végétale (– 4,3 %) malgré la hausse de la composante animale (+ 2,5 %), la production de la branche agricole française (en valeurs, hors subvention) baisse de 1,6 % en 2019 d'après l'estimation du compte provisoire. La production espagnole se contracte (– 2,9 %) du fait du fort contrecoup baissier de la production céréalière (– 16 % après + 45,7 % en 2018) et du fort recul de la celle de vin (– 25 % après deux années de croissance dynamique). La production agricole italienne recule légèrement (– 0,7 %). Parmi les grands pays producteurs, seule la production allemande augmente, de 7,7 %, portée par les fortes croissances céréalières (+ 21,6 %) et laitière (+ 6,4 %). Les productions polonaise et hollandaise croissent respectivement de 5,3 % et 2,3 %. Au final, l'Allemagne contribue le plus à la croissance de la production agricole de l'Union européenne avec un point de pourcentage ; Danemark, Pologne et Royaume-Uni entre + 0,3 et + 0,4 point chacun. À l'opposé, la France et l'Espagne pèsent le plus négativement, de – 0,3 à – 0,4 point de pourcentage.

Graphique 21 : Évolution de la production de la branche agricole en 2019 (en %)



Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2019, mars 2020

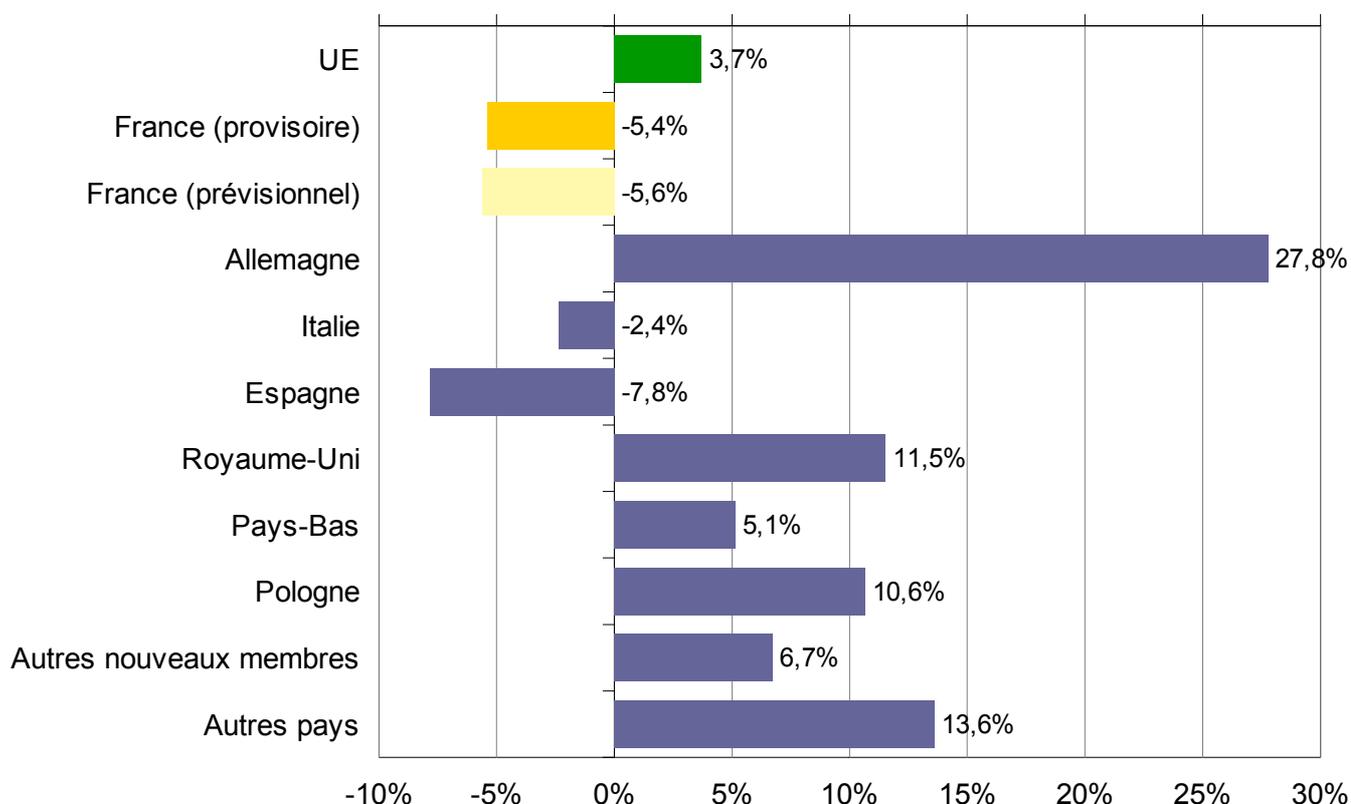
UE : contient le RU

Rappel : pour la France, le compte prévisionnel a été actualisé à l'aide des données disponibles en juin 2019 (compte « France provisoire »).

Dans l'ensemble de l'UE, les consommations intermédiaires augmentent légèrement (+ 0,7 %), ralentissant par rapport à l'année précédente (+ 1,6 %). L'alimentation animale qui représente près de 37 % des consommations intermédiaires, croît peu (+ 0,5 %), les semences et plants sont plus dynamiques (+ 2,2 %) tandis que le poste de l'énergie diminue (- 0,5 % après + 7,9 %).

Compte tenu de la hausse de la production supérieure à celles des charges, la valeur ajoutée brute de la branche agricole au niveau de l'ensemble de l'UE s'est établie à 189 milliards d'euros en 2019, en hausse de 3,7 %. Parmi les grands pays producteurs, l'Allemagne et le Royaume-Uni seraient, d'après les comptes prévisionnels, provisoire pour la France, les grands gagnants en 2019.

Graphique 22 : Évolution de la valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2019 (en %)



Source : Eurostat, comptes économiques de l'agriculture 2019, mars 2020

Annexes

COMPTE PROVISOIRE DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A1 - 2019 : Production hors subventions

En milliards d'euros

COMPTE PROVISOIRE 2019						
A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2018 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2019 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2019 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	84,8	0,3	105,3	0,3	89,3
Blé tendre	6,0	116,1	6,9	86,1	6,0	99,9
Maïs	2,1	104,1	2,2	93,4	2,1	97,2
Orge	2,0	122,9	2,4	85,4	2,1	105,0
Autres céréales	0,4	120,7	0,4	89,4	0,4	107,9
CEREALES	10,8	114,2	12,3	87,8	10,8	100,3
Oléagineux	2,4	79,4	1,9	101,0	1,9	80,2
Protéagineux	0,2	107,3	0,2	92,5	0,2	99,2
Tabac	0,0	66,9	0,0	110,8	0,0	74,2
Betteraves industrielles	0,8	93,7	0,8	100,0	0,8	93,7
Autres plantes industrielles	0,7	110,5	0,8	86,3	0,7	95,4
PLANTES INDUSTRIELLES	4,1	88,8	3,7	97,2	3,5	86,3
Maïs fourrage	0,9	94,4	0,9	109,9	1,0	103,7
Autres fourrages	4,3	98,0	4,2	107,6	4,5	105,5
PLANTES FOURRAGERES	5,2	97,4	5,1	108,0	5,5	105,2
Légumes frais	3,1	100,7	3,1	104,2	3,3	105,0
Plantes et fleurs	2,9	100,1	2,9	100,8	2,9	100,9
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6,0	100,4	6,0	102,6	6,2	103,0
POMMES DE TERRE	3,4	108,9	3,7	99,9	3,7	108,8
FRUITS	3,0	104,5	3,2	96,5	3,1	100,9
Vins de champagne	3,1	84,7	2,6	102,0	2,7	86,3
dont vins calmes	2,4	80,7	1,9	101,6	2,0	82,0
dont champagne	0,7	98,4	0,7	103,1	0,7	101,5
Autres vins d'appellation	8,1	85,8	6,9	95,0	6,6	81,5
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	11,2	85,5	9,6	96,9	9,3	82,8
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	82,2	1,2	101,8	1,2	83,7
dont vins de distillation	0,3	85,6	0,2	100,4	0,2	85,9
dont cognac	1,2	81,5	1,0	102,1	1,0	83,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	100,1
Vins de table et de pays	1,6	91,9	1,4	102,3	1,5	94,0
VINS COURANTS	3,1	87,4	2,7	102,0	2,7	89,1
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	46,8	98,7	46,1	97,0	44,7	95,7
Gros bovins	5,8	98,3	5,7	99,7	5,7	98,0
Veaux	1,2	94,7	1,2	94,5	1,1	89,4
Ovins-caprins	0,7	98,4	0,7	98,8	0,7	97,3
Equidés	0,1	62,2	0,1	163,3	0,1	101,6
Porcins	2,9	99,2	2,9	121,5	3,5	120,6
BETAIL	10,8	97,9	10,6	105,4	11,1	103,1
Volailles	3,3	98,5	3,2	102,9	3,3	101,3
Œufs	1,5	96,7	1,5	96,4	1,4	93,2
PRODUITS AVICOLE S	4,8	97,9	4,7	100,8	4,7	98,7
Lait et produits laitiers	9,6	100,6	9,6	103,6	10,0	104,2
dont lait	9,2	100,6	9,2	103,6	9,5	104,2
dont produits laitiers	0,4	101,6	0,4	102,4	0,4	104,0
Autres produits de l'élevage	0,7	91,8	0,6	101,8	0,6	93,5
AUTRE S PRODUITS ANIMAUX	10,3	100,0	10,3	103,5	10,6	103,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,8	98,7	25,5	103,8	26,5	102,5
TOTAL DE S BIENS AGRICOLE S	72,6	98,7	71,7	99,4	71,2	98,1
Activités principales de travaux agricoles	4,6	101,0	4,7	101,3	4,8	102,4
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
PRODUCTION DE SERVICE S	4,9	101,0	4,9	101,3	5,0	102,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	77,5	98,8	76,6	99,5	76,2	98,4
dont production des activités secondaires	2,5	91,0	2,3	102,4	2,3	93,2

COMPTE PROVISoire DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A2 - 2019 : Subventions sur les produits

En millions d'euros

COMPTE PROVISoire 2019

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	6,3	84,8	5,3	110,8	5,9	93,9
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	78,8	0,3	126,9	0,4	100,0
CEREALES	6,7	84,4	5,7	111,8	6,3	94,3
Oléagineux	5,4	107,9	5,8	91,2	5,3	98,3
Protéagineux	48,1	107,3	51,6	109,5	56,5	117,4
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,0	106,9	79,1	93,5	74,0	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES	127,5	107,1	136,5	99,5	135,8	106,5
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	12,2	105,3	12,9	96,1	12,4	101,2
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	12,2	105,3	12,9	96,1	12,4	101,2
POMMES DE TERRE	2,3	102,8	2,3	94,7	2,2	97,3
FRUITS	147,7	105,3	155,6	95,2	148,1	100,2
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	296,4	105,6	313,0	97,4	304,8	102,8
Gros bovins	616,1	98,3	605,8	99,7	603,9	98,0
Veaux						
Ovins-caprins	126,6	98,4	124,7	99,2	123,7	97,7
Équidés						
porcins						
BETAIL	742,7	98,4	730,4	99,6	727,6	98,0
Volailles	6,0	109,8	6,6	88,3	5,8	97,0
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	6,0	109,8	6,6	88,3	5,8	97,0
Lait et produits laitiers	88,7	94,9	84,2	103,3	86,9	98,1
dont lait	88,7	94,9	84,2	103,3	86,9	98,1
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	88,7	94,9	84,2	103,3	86,9	98,1
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	837,3	98,1	821,2	99,9	820,4	98,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 133,8	100,0	1134,2	99,2	1125,1	99,2
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 133,8	100,0	1134,2	99,2	1125,1	99,2
dont production des activités secondaires						

COMPTE PROVISOIRE DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A3 - 2019 : Production au prix de base

En milliards d'euros

COMPTE PROVISOIRE 2019						
A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Blé dur	0,3	84,8	0,3	105,4	0,3	89,4
Blé tendre	6,0	116,1	6,9	86,1	6,0	99,9
Maïs	2,1	104,1	2,2	93,4	2,1	97,2
Orge	2,0	122,9	2,4	85,4	2,1	105,0
Autres céréales	0,4	120,7	0,4	89,4	0,4	107,9
CEREALES	10,8	114,2	12,3	87,8	10,8	100,3
Oléagineux	2,4	79,5	1,9	101,0	1,9	80,2
Protéagineux	0,2	107,3	0,2	96,4	0,2	103,4
Tabac	0,0	66,9	0,0	110,8	0,0	74,2
Betteraves industrielles	0,8	93,7	0,8	100,0	0,8	93,7
Autres plantes industrielles	0,8	110,2	0,9	86,9	0,8	95,8
PLANTES INDUSTRIELLES	4,2	89,4	3,8	97,2	3,7	86,9
Maïs fourrage	0,9	94,4	0,9	109,9	1,0	103,7
Autres fourrages	4,3	98,0	4,2	107,6	4,5	105,5
PLANTES FOURRAGERES	5,2	97,4	5,1	108,0	5,5	105,2
Légumes frais	3,1	100,7	3,1	104,2	3,3	104,9
Plantes et fleurs	2,9	100,1	2,9	100,8	2,9	100,9
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	6,0	100,4	6,0	102,6	6,2	103,0
POMMES DE TERRE	3,4	108,9	3,7	99,9	3,7	108,8
FRUITS	3,2	104,6	3,3	96,5	3,2	100,9
Vins de champagne	3,1	84,7	2,6	102,0	2,7	86,3
dont vins calmes	2,4	80,7	1,9	101,6	2,0	82,0
dont champagne	0,7	98,4	0,7	103,1	0,7	101,5
Autres vins d'appellation	8,1	85,8	6,9	95,0	6,6	81,5
VINS DE QUALITE	11,2	85,5	9,6	96,9	9,3	82,8
Vins pour eaux de vie AOC	1,5	82,2	1,2	101,8	1,2	83,7
dont vins de distillation	0,3	85,6	0,2	100,4	0,2	85,9
dont cognac	1,2	81,5	1,0	102,1	1,0	83,2
Autres vins de distillation	0,0	100,0	0,0	100,1	0,0	100,1
Vins de table et de pays	1,6	91,9	1,4	102,3	1,5	94,0
VINS COURANTS	3,1	87,4	2,7	102,0	2,7	89,1
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	47,0	98,7	46,5	97,0	45,0	95,7
Gros bovins	6,4	98,3	6,3	99,7	6,3	98,0
Veaux	1,2	94,7	1,2	94,5	1,1	89,4
Ovins-caprins	0,9	98,4	0,9	98,9	0,9	97,3
Équidés	0,1	62,2	0,1	163,3	0,1	101,6
Porcins	2,9	99,2	2,9	121,5	3,5	120,6
BETAIL	11,5	97,9	11,3	105,0	11,9	102,8
Volailles	3,3	98,5	3,2	102,8	3,3	101,3
Œufs	1,5	96,7	1,5	96,4	1,4	93,2
PRODUITS AVICOLES	4,8	97,9	4,7	100,8	4,7	98,7
Lait et produits laitiers	9,7	100,6	9,7	103,6	10,1	104,2
dont lait	9,2	100,5	9,3	103,6	9,6	104,2
dont produits laitiers	0,4	101,6	0,4	102,4	0,4	104,0
Autres produits de l'élevage	0,7	91,8	0,6	101,8	0,6	93,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,3	100,0	10,3	103,5	10,7	103,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,7	98,7	26,3	103,7	27,3	102,3
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	73,7	98,7	72,8	99,4	72,4	98,1
Activités principales de travaux agricoles	4,6	101,0	4,7	101,3	4,8	102,4
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,5	0,2	101,5
PRODUCTION DE SERVICES	4,9	101,0	4,9	101,3	5,0	102,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	78,6	98,9	77,7	99,5	77,3	98,4
dont production des activités secondaires	2,5	91,0	2,3	102,4	2,3	93,2

COMPTE PROVISOIRE DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A4 - 2019 : Consommations intermédiaires

En millions d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES	Valeur 2018	Indice de volume	Volume 2019	Indice de prix	Valeur 2019	Indice de valeur
Semences et plants	2 495	103,2	2 575	100,0	2 575	103,2
Énergie et lubrifiants	4 131	99,7	4 117	99,4	4 093	99,1
Engrais et amendements	3 452	83,7	2 890	109,4	3 161	91,6
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 076	100,0	3 075	97,5	2 998	97,4
Dépenses vétérinaires	1 407	98,5	1 386	102,5	1 421	101,0
Aliments pour animaux	14 500	100,7	14 607	103,8	15 167	104,6
<i>dont : intraconsommés</i>	6 617	101,5	6 719	104,9	7 045	106,5
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 883	100,1	7 888	103,0	8 122	103,0
Entretien du matériel	3 683	100,4	3 698	102,8	3 802	103,2
Entretien des bâtiments	333	100,0	333	102,0	340	102,0
Services de travaux agricoles	4 647	101,0	4 694	101,3	4 756	102,3
Autres biens et services	7 144	99,0	7 070	100,4	7 100	99,4
<i>dont : SIFIM</i>	747	99,2	741	91,2	676	90,5
Total	44 867	99,1	44 446	102,2	45 412	101,2

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Tableau A5 - 2019 : Compte de production

En milliards d'euros

A5	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Production	78,6	98,4	77,3
(-) Consommations intermédiaires	44,8	101,2	45,4
(=) Valeur ajoutée brute	33,7	94,6	31,9

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Tableau A6 - 2019 : Compte d'exploitation

En millions d'euros

COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Valeur ajoutée brute	33 734	94,6	31 919
(+) Subventions d'exploitation	8 263	99,9	8 252
(-) Autres impôts sur la production	1 619	101,2	1 639
Impôts fonciers	975	101,9	993
Autres	644	100,3	645
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	40 378	95,4	38 532
(-) Rémunération des salariés	7 932	96,4	7 649
Salaires	6 436	101,1	6 509
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 496	76,2	1 140
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	32 445	95,2	30 884

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

COMPTE PROVISOIRE DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2019

Tableau A7 - 2019 : Compte de revenu d'entreprise

En millions d'euros			
COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	32 445	95,2	30 884
(-) Intérêts ¹	515	99,7	513
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 186	94,7	1 123
(-) Charges locatives nettes ²	2 561	103,2	2 643
(=) Résultat brut de la branche agricole	29 369	94,4	27 727

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.
2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Tableau A8 - 2019 : Indicateurs de résultat brut

	Évolution 2019/ 2018 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-4,6	-5,7
par actif	-3,1	-4,3
Résultat de la branche agricole	-5,6	-6,7
par actif non salarié	-3,5	-4,7
Évolution du prix du PIB		1,2
Évolution du nombre d'UTA* totales		-1,5
Évolution du nombre d'UTA* non salariées		-2,2

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

* UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Tableau A9 - 2019 : Consommation de capital fixe

En milliards d'euros			
	Valeur 2018	Indice de valeur	Valeur 2019
Consommation de capital fixe	10,6	101,4	10,8

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Tableau A10 - 2019 : Indicateurs de résultat net

	Évolution 2019/ 2018 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-6,7	-7,8
par actif	-5,3	-6,4
Résultat de la branche agricole	-9,5	-10,6
par actif non salarié	-7,5	-8,6

Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

COMPTE SEMI-DEFINITIF DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2018

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2017 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2018 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2018 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	89,8	0,3	95,4	0,3	85,7
Blé tendre	5,4	93,3	5,0	118,8	6,0	110,8
Maïs	2,0	89,5	1,8	117,2	2,1	104,9
Orge	1,7	92,6	1,6	125,2	2,0	115,9
Autres céréales	0,4	86,3	0,3	120,8	0,4	104,3
CEREALES	9,8	92,0	9,1	118,8	10,8	109,3
Oléagineux	2,5	89,5	2,3	105,5	2,4	94,5
Protéagineux	0,2	77,9	0,2	106,3	0,2	82,8
Tabac	0,0	84,6	0,0	95,6	0,0	80,9
Betteraves industrielles	1,0	90,2	0,9	90,0	0,8	81,2
Autres plantes industrielles	0,7	102,6	0,7	105,0	0,7	107,7
PLANTES INDUSTRIELLES	4,4	91,2	4,0	101,9	4,1	92,9
Maïs fourrage	0,9	89,5	0,8	112,4	0,9	100,6
Autres fourrages	4,3	88,6	3,8	112,2	4,3	99,4
PLANTES FOURRAGERES	5,2	88,8	4,6	112,3	5,2	99,7
Légumes frais	3,0	95,7	2,8	109,3	3,1	104,6
Plantes et fleurs	2,8	99,9	2,8	102,3	2,9	102,2
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	97,8	5,6	105,8	6,0	103,4
POMMES DE TERRE	2,4	91,6	2,2	154,7	3,4	141,7
FRUITS	3,0	94,4	2,8	108,2	3,0	102,1
Vins de champagne	2,6	117,7	3,0	102,4	3,1	120,5
dont vins calmes	1,9	125,5	2,3	102,8	2,4	129,0
dont champagne	0,7	97,0	0,7	101,2	0,7	98,1
Autres vins d'appellation	6,4	128,9	8,3	97,9	8,1	126,1
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,0	125,7	11,3	99,1	11,2	124,5
Vins pour eaux de vie AOC	0,9	152,5	1,4	106,0	1,5	161,8
dont vins de distillation	0,2	143,5	0,2	112,4	0,3	161,2
dont cognac	0,7	154,7	1,1	104,7	1,2	161,9
Autres vins de distillation	0,0	119,7	0,0	100,4	0,0	120,2
Vins de table et de pays	1,1	131,3	1,5	105,6	1,6	138,6
VINS COURANTS	2,1	140,5	2,9	105,7	3,1	148,6
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	41,7	102,1	42,6	109,8	46,8	112,1
Gros bovins	5,8	99,6	5,8	99,9	5,8	99,5
Veaux	1,2	102,5	1,2	101,0	1,2	103,5
Ovins-caprins	0,7	103,7	0,7	101,4	0,7	105,2
Equidés	0,1	106,7	0,1	111,3	0,1	118,8
Porcins	3,3	101,2	3,3	88,3	2,9	89,3
BETAIL	11,1	100,7	11,2	96,7	10,8	97,4
Volailles	3,1	104,3	3,3	99,8	3,3	104,2
Œufs	1,6	96,5	1,6	97,2	1,5	93,8
PRODUITS AVICOLES	4,8	101,7	4,8	99,0	4,8	100,6
Lait et produits laitiers	9,4	100,4	9,5	101,1	9,6	101,5
dont lait	9,0	100,4	9,1	101,1	9,2	101,4
dont produits laitiers	0,4	101,3	0,4	100,7	0,4	102,1
Autres produits de l'élevage	0,6	106,2	0,7	102,9	0,7	109,3
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,1	100,8	10,1	101,2	10,3	102,0
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,9	100,9	26,1	98,9	25,8	99,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	67,6	101,6	68,7	105,7	72,6	107,4
Activités principales de travaux agricoles	4,5	102,4	4,6	101,3	4,6	103,7
Activités secondaires de services	0,2	93,1	0,2	103,1	0,2	96,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,7	101,9	4,8	101,4	4,9	103,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	72,3	101,7	73,5	105,4	77,5	107,1
dont production des activités secondaires	2,1	117,8	2,4	102,9	2,5	121,2

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	6,5	89,8	5,8	107,8	6,3	96,9
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	100,0	0,4	100,0	0,4	100,0
CEREALES	6,9	90,5	6,3	107,3	6,7	97,1
Oléagineux	5,6	96,0	5,4	99,9	5,4	95,9
Protéagineux	40,6	77,9	31,6	152,2	48,1	118,5
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,0	76,8	56,8	130,2	74,0	99,9
PLANTES INDUSTRIELLES	120,3	78,1	93,9	135,8	127,5	106,0
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13,3	87,1	11,6	105,4	12,2	91,8
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	13,3	87,1	11,6	105,4	12,2	91,8
POMMES DE TERRE	1,8	85,6	1,5	147,2	2,3	125,9
FRUITS	147,6	99,2	146,3	100,9	147,7	100,1
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	289,9	89,6	259,6	114,2	296,4	102,3
Gros bovins	642,9	99,6	640,4	96,2	616,1	95,8
Veaux						
Ovins-caprins	127,9	103,7	132,6	95,5	126,6	99,0
Équidés						
porcins						
BETAIL	770,8	100,3	773,0	96,1	742,7	96,4
Volailles	4,9	104,8	5,2	116,3	6,0	121,9
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	4,9	104,8	5,2	116,3	6,0	121,9
Lait et produits laitiers	92,9	94,3	87,6	101,2	88,7	95,5
dont lait	92,9	94,3	87,6	101,2	88,7	95,5
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	92,9	94,3	87,6	101,2	88,7	95,5
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	868,6	99,7	865,8	96,7	837,3	96,4
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 158,5	97,1	1125,4	100,7	1133,8	97,9
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 158,5	97,1	1125,4	100,7	1133,8	97,9
dont production des activités secondaires						

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Blé dur	0,4	89,8	0,3	95,6	0,3	85,9
Blé tendre	5,4	93,3	5,0	118,8	6,0	110,8
Maïs	2,0	89,5	1,8	117,2	2,1	104,9
Orge	1,7	92,6	1,6	125,2	2,0	115,9
Autres céréales	0,4	86,3	0,3	120,8	0,4	104,3
CEREALES	9,8	92,0	9,1	118,8	10,8	109,3
Oléagineux	2,5	89,6	2,3	105,5	2,4	94,5
Protéagineux	0,2	77,9	0,2	114,2	0,2	88,9
Tabac	0,0	84,6	0,0	95,6	0,0	80,9
Betteraves industrielles	1,0	90,2	0,9	90,0	0,8	81,2
Autres plantes industrielles	0,8	100,1	0,8	106,9	0,8	107,0
PLANTES INDUSTRIELLES	4,5	90,8	4,1	102,7	4,2	93,3
Maïs fourrage	0,9	89,5	0,8	112,4	0,9	100,6
Autres fourrages	4,3	88,6	3,8	112,2	4,3	99,4
PLANTES FOURRAGERES	5,2	88,8	4,6	112,3	5,2	99,7
Légumes frais	3,0	95,7	2,9	109,3	3,1	104,5
Plantes et fleurs	2,8	99,9	2,8	102,3	2,9	102,2
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,8	97,7	5,7	105,8	6,0	103,4
POMMES DE TERRE	2,4	91,6	2,2	154,6	3,4	141,6
FRUITS	3,1	94,6	3,0	107,8	3,2	102,0
Vins de champagne	2,6	117,7	3,0	102,4	3,1	120,5
dont vins calmes	1,9	125,5	2,3	102,8	2,4	129,0
dont champagne	0,7	97,0	0,7	101,2	0,7	98,1
Autres vins d'appellation	6,4	128,9	8,3	97,9	8,1	126,1
VINS DE QUALITE	9,0	125,7	11,3	99,1	11,2	124,5
Vins pour eaux de vie AOC	0,9	152,5	1,4	106,0	1,5	161,8
dont vins de distillation	0,2	143,5	0,2	112,4	0,3	161,2
dont cognac	0,7	154,7	1,1	104,7	1,2	161,9
Autres vins de distillation	0,0	119,7	0,0	100,4	0,0	120,2
Vins de table et de pays	1,1	131,3	1,5	105,6	1,6	138,6
VINS COURANTS	2,1	140,5	2,9	105,7	3,1	148,6
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	42,0	102,0	42,8	109,8	47,0	112,1
Gros bovins	6,5	99,6	6,4	99,5	6,4	99,1
Veaux	1,2	102,5	1,2	101,0	1,2	103,5
Ovins-caprins	0,8	103,7	0,9	100,5	0,9	104,2
Équidés	0,1	106,7	0,1	111,3	0,1	118,8
Porcins	3,3	101,2	3,3	88,3	2,9	89,3
BETAIL	11,9	100,7	11,9	96,7	11,5	97,3
Volailles	3,2	104,3	3,3	99,8	3,3	104,2
Œufs	1,6	96,5	1,6	97,2	1,5	93,8
PRODUITS AVICOLES	4,8	101,7	4,9	99,0	4,8	100,7
Lait et produits laitiers	9,5	100,3	9,6	101,1	9,7	101,4
dont lait	9,1	100,3	9,1	101,1	9,2	101,4
dont produits laitiers	0,4	101,3	0,4	100,7	0,4	102,1
Autres produits de l'élevage	0,6	106,2	0,7	102,9	0,7	109,3
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	10,1	100,7	10,2	101,2	10,3	101,9
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	26,8	100,9	27,0	98,8	26,7	99,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	68,8	101,6	69,8	105,6	73,7	107,2
Activités principales de travaux agricoles	4,5	102,4	4,6	101,3	4,6	103,7
Activités secondaires de services	0,2	93,1	0,2	103,1	0,2	96,0
PRODUCTION DE SERVICES	4,7	101,9	4,8	101,4	4,9	103,3
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	73,5	101,6	74,6	105,3	78,6	107,0
dont production des activités secondaires	2,1	117,8	2,4	102,9	2,5	121,2

En milliards d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES	Valeur 2017	Indice de volume	Volume 2018	Indice de prix	Valeur 2018	Indice de valeur
Semences et plants	2 484	100,8	2 505	99,6	2 495	100,5
Énergie et lubrifiants	3 688	99,0	3 651	113,1	4 131	112,0
Engrais et amendements	3 351	102,8	3 445	100,2	3 452	103,0
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 039	101,0	3 069	100,2	3 076	101,2
Dépenses vétérinaires	1 401	98,5	1 380	102,0	1 407	100,5
Aliments pour animaux	14 111	96,7	13 652	106,2	14 500	102,8
<i>dont : intraconsommés</i>	6 386	91,9	5 869	112,7	6 617	103,6
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 724	100,8	7 783	101,3	7 883	102,1
Entretien du matériel	3 515	102,2	3 591	102,5	3 683	104,8
Entretien des bâtiments	342	95,3	326	102,2	333	97,5
Services de travaux agricoles	4 481	102,4	4 587	101,3	4 647	103,7
Autres biens et services	7 237	98,3	7 115	100,4	7 144	98,7
<i>dont : SIFIM</i>	820	100,3	822	90,9	747	91,1
Total	43 648	99,3	43 321	103,6	44 867	102,8

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Production	73 472	107,0	78 601
(-) Consommations intermédiaires	43 648	102,8	44 867
(=) Valeur ajoutée brute	29 823	113,1	33 734

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Valeur ajoutée brute	29 823	113,1	33 734
(+) Subventions d'exploitation	8 374	98,7	8 263
(-) Autres impôts sur la production	1 622	99,8	1 619
Impôts fonciers	1 017	95,8	975
Autres	604	106,5	644
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	36 576	110,4	40 378
(-) Rémunération des salariés	7 941	99,9	7 932
Salaires	6 406	100,5	6 436
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 535	97,5	1 496
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28 635	113,3	32 445

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2017	Indice de valeur	Valeur 2018
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28 635	113,3	32 445
(-) Intérêts ¹	546	94,4	515
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 324	89,5	1 186
(-) Charges locatives nettes ²	2 586	99,0	2 561
(=) Résultat brut de la branche agricole	25 503	115,2	29 369

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2018/ 2017 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	10,4	9,3
par actif	11,7	10,6
Résultat de la branche agricole	15,2	14,0
par actif non salarié	17,2	16,0
<i>Évolution du prix du PIB</i>	1,0	
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>	-1,1	
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>	-1,7	

A9 - INDICATEURS DE RESULTAT NET	Évolution 2018/ 2017 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs	13,6	12,5
par actif	14,9	13,8
Résultat de la branche agricole	24,1	22,8
par actif non salarié	26,2	25,0

COMPTE DÉFINITIF DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2017

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	Valeur 2016 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2017 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2017 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
en milliards d'euros						
Blé dur	0,3	123,9	0,3	100,4	0,3	124,4
Blé tendre	4,1	132,0	5,4	99,2	5,4	131,0
Maïs	1,9	118,0	2,3	90,0	2,0	106,2
Orge	1,4	115,6	1,6	107,7	1,7	124,5
Autres céréales	0,3	118,4	0,4	97,1	0,4	115,0
CEREALES	8,0	125,0	10,0	98,4	9,8	123,1
Oléagineux	2,3	118,1	2,7	92,7	2,5	109,5
Protéagineux	0,2	128,9	0,2	87,6	0,2	112,9
Tabac	0,0	91,7	0,0	88,1	0,0	80,7
Betteraves industrielles	0,8	124,5	1,0	96,3	1,0	119,9
Autres plantes industrielles	0,5	117,7	0,6	106,5	0,7	125,3
PLANTES INDUSTRIELLES	3,9	119,7	4,7	95,1	4,4	113,9
Maïs fourrage	1,0	117,3	1,1	81,3	0,9	95,3
Autres fourrages	4,5	106,3	4,8	89,4	4,3	95,1
PLANTES FOURRAGERES	5,5	108,3	5,9	87,9	5,2	95,1
Légumes frais	3,1	99,7	3,1	97,3	3,0	97,1
Plantes et fleurs	2,8	100,5	2,8	99,8	2,8	100,3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,9	100,1	5,9	98,5	5,8	98,6
POMMES DE TERRE	2,5	135,3	3,4	72,0	2,4	97,4
FRUITS	3,0	98,6	3,0	99,7	3,0	98,3
Vins de champagne	2,3	107,0	2,5	103,2	2,6	110,4
dont vins calmes	1,6	111,3	1,8	104,9	1,9	116,7
dont champagne	0,7	97,5	0,7	99,2	0,7	96,7
Autres vins d'appellation	7,0	86,3	6,0	106,4	6,4	91,7
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	9,3	91,4	8,5	105,4	9,0	96,4
Vins pour eaux de vie AOC	1,1	79,9	0,8	107,8	0,9	86,1
dont vins de distillation	0,2	75,0	0,2	111,0	0,2	83,3
dont cognac	0,8	81,1	0,7	107,1	0,7	86,8
Autres vins de distillation	0,0	118,1	0,0	100,1	0,0	118,2
Vins de table et de pays	1,4	81,6	1,1	98,7	1,1	80,5
VINS COURANTS	2,5	81,2	2,0	102,6	2,1	83,3
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	40,5	106,9	43,3	96,2	41,7	102,9
Gros bovins	5,9	95,1	5,6	103,9	5,8	98,8
Veaux	1,2	98,1	1,2	100,2	1,2	98,3
Ovins-caprins	0,7	98,0	0,7	100,2	0,7	98,2
Equidés	0,0	734,3	0,1	97,0	0,1	712,6
Porcins	3,1	99,9	3,1	106,4	3,3	106,3
BETAIL	10,9	97,6	10,7	103,9	11,1	101,4
Volailles	3,3	96,4	3,2	99,3	3,1	95,6
Œufs	1,2	103,1	1,3	126,8	1,6	130,7
PRODUITS AVICOLES	4,5	98,2	4,4	107,2	4,8	105,2
Lait et produits laitiers	8,4	99,8	8,4	112,4	9,4	112,2
dont lait	8,1	99,5	8,0	112,6	9,0	112,0
dont produits laitiers	0,3	108,3	0,4	106,4	0,4	115,2
Autres produits de l'élevage	0,6	103,5	0,6	101,2	0,6	104,7
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	9,0	100,1	9,0	111,6	10,1	111,7
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	24,5	98,6	24,1	107,4	25,9	105,9
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	65,0	103,8	67,5	100,2	67,6	104,0
Activités principales de travaux agricoles	4,4	100,3	4,4	100,7	4,5	100,9
Activités secondaires de services	0,2	112,1	0,2	101,6	0,2	113,9
PRODUCTION DE SERVICES	4,6	100,8	4,7	100,7	4,7	101,5
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	69,6	103,6	72,1	100,3	72,3	103,9
dont production des activités secondaires	2,1	94,1	2,0	103,5	2,1	97,5

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en milliards d'euros	Valeur 2016	Indice de volume	Volume 2017	Indice de prix	Valeur 2017	Indice de valeur
Blé dur	6,2	124,2	7,7	84,1	6,5	104,4
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	100,0	0,4	100,9	0,4	100,9
CEREALES	6,6	122,6	8,1	85,0	6,9	104,2
Oléagineux	5,6	123,2	6,9	81,6	5,6	100,6
Protéagineux	40,6	129,1	52,4	77,5	40,6	100,0
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	92,5	102,4	94,7	78,2	74,0	80,0
PLANTES INDUSTRIELLES	138,7	111,0	154,0	78,1	120,3	86,7
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	13,6	93,4	12,7	104,9	13,3	98,0
Plantes et fleurs						
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	13,6	93,4	12,7	104,9	13,3	98,0
POMMES DE TERRE	1,8	116,7	2,1	85,5	1,8	99,7
FRUITS	146,6	80,6	118,2	124,9	147,6	100,7
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	307,3	96,0	295,1	98,2	289,9	94,3
Gros bovins	641,0	96,5	618,4	104,0	642,9	100,3
Veaux						
Ovins-caprins	131,5	97,9	128,8	99,3	127,9	97,3
Équidés						
porcins						
BETAIL	772,5	96,7	747,2	103,2	770,8	99,8
Volailles	5,3	98,1	5,2	94,8	4,9	93,0
Neufs						
PRODUITS AVICOLES	5,3	98,1	5,2	94,8	4,9	93,0
Lait et produits laitiers	92,5	89,7	82,9	112,0	92,9	100,4
dont lait	92,5	89,7	82,9	112,0	92,9	100,4
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	92,5	89,7	82,9	112,0	92,9	100,4
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	870,3	96,0	835,3	104,0	868,6	99,8
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	1 177,6	96,0	1130,5	102,5	1158,5	98,4
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	1 177,6	96,0	1130,5	102,5	1158,5	98,4
dont production des activités secondaires						

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2016	Indice de volume	Volume 2017	Indice de prix	Valeur 2017	Indice de valeur
Blé dur	0,3	123,9	0,4	100,0	0,4	123,9
Blé tendre	4,1	132,0	5,4	99,2	5,4	131,0
Maïs	1,9	118,0	2,3	90,0	2,0	106,2
Orge	1,4	115,6	1,6	107,7	1,7	124,5
Autres céréales	0,3	118,4	0,4	97,1	0,4	115,0
CEREALES	8,0	125,0	10,0	98,4	9,8	123,0
Oléagineux	2,3	118,1	2,7	92,7	2,5	109,5
Protéagineux	0,2	128,9	0,3	85,6	0,2	110,4
Tabac	0,0	91,7	0,0	88,1	0,0	80,7
Betteraves industrielles	0,8	124,5	1,0	96,3	1,0	119,9
Autres plantes industrielles	0,6	115,5	0,7	102,8	0,8	118,7
PLANTES INDUSTRIELLES	4,0	119,4	4,8	94,6	4,5	112,9
Maïs fourrage	1,0	117,3	1,1	81,3	0,9	95,3
Autres fourrages	4,5	106,3	4,8	89,4	4,3	95,1
PLANTES FOURRAGERES	5,5	108,3	5,9	87,9	5,2	95,1
Légumes frais	3,1	99,7	3,1	97,4	3,0	97,1
Plantes et fleurs	2,8	100,5	2,8	99,8	2,8	100,3
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	5,9	100,1	5,9	98,6	5,8	98,6
POMMES DE TERRE	2,5	135,3	3,4	72,0	2,4	97,4
FRUITS	3,2	97,7	3,1	100,7	3,1	98,4
Vins de champagne	2,3	107,0	2,5	103,2	2,6	110,4
dont vins calmes	1,6	111,3	1,8	104,9	1,9	116,7
dont champagne	0,7	97,5	0,7	99,2	0,7	96,7
Autres vins d'appellation	7,0	86,3	6,0	106,4	6,4	91,7
VINS DE QUALITE	9,3	91,4	8,5	105,4	9,0	96,4
Vins pour eaux de vie AOC	1,1	79,9	0,8	107,8	0,9	86,1
dont vins de distillation	0,2	75,0	0,2	111,0	0,2	83,3
dont cognac	0,8	81,1	0,7	107,1	0,7	86,8
Autres vins de distillation	0,0	118,1	0,0	100,1	0,0	118,2
Vins de table et de pays	1,4	81,6	1,1	98,7	1,1	80,5
VINS COURANTS	2,5	81,2	2,0	102,6	2,1	83,3
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	40,8	106,8	43,6	96,3	42,0	102,8
Gros bovins	6,5	95,3	6,2	103,9	6,5	99,0
Veaux	1,2	98,1	1,2	100,2	1,2	98,3
Ovins-caprins	0,9	98,0	0,8	100,1	0,8	98,0
Équidés	0,0	734,3	0,1	97,0	0,1	712,6
Porcins	3,1	99,9	3,1	106,4	3,3	106,3
BETAIL	11,7	97,6	11,4	103,8	11,9	101,3
Volailles	3,3	96,4	3,2	99,3	3,2	95,6
Œufs	1,2	103,1	1,3	126,8	1,6	130,7
PRODUITS AVICOLES	4,5	98,2	4,5	107,2	4,8	105,2
Lait et produits laitiers	8,5	99,7	8,5	112,3	9,5	112,0
dont lait	8,1	99,4	8,1	112,6	9,1	111,9
dont produits laitiers	0,3	108,3	0,4	106,4	0,4	115,2
Autres produits de l'élevage	0,6	103,5	0,6	101,2	0,6	104,7
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	9,1	100,0	9,1	111,6	10,1	111,6
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	25,3	98,6	25,0	107,3	26,8	105,7
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	66,2	103,7	68,6	100,3	68,8	103,9
Activités principales de travaux agricoles	4,4	100,3	4,4	100,7	4,5	100,9
Activités secondaires de services	0,2	112,1	0,2	101,6	0,2	113,9
PRODUCTION DE SERVICES	4,6	100,8	4,7	100,7	4,7	101,5
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	70,8	103,5	73,3	100,3	73,5	103,8
dont production des activités secondaires	2,1	94,1	2,0	103,5	2,1	97,5

En milliards d'euros

A4 - CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	Valeur 2016	Indice de volume	Volume 2017	Indice de prix	Valeur 2017	Indice de valeur
Semences et plants	2 493	97,4	2 429	102,2	2 484	99,6
Énergie et lubrifiants	3 465	96,6	3 348	110,2	3 688	106,5
Engrais et amendements	4 042	93,1	3 765	89,0	3 351	82,9
Pesticides (produits phytosanitaires)	3 306	92,6	3 061	99,3	3 039	91,9
Dépenses vétérinaires	1 421	97,0	1 378	101,7	1 401	98,6
Aliments pour animaux	14 399	103,5	14 897	94,7	14 111	98,0
<i>dont : intraconsommés</i>	6 709	106,8	7 164	89,1	6 386	95,2
<i>achetés en dehors de la branche</i>	7 690	100,6	7 733	99,9	7 724	100,4
Entretien du matériel	3 420	101,1	3 456	101,7	3 515	102,8
Entretien des bâtiments	330	101,5	335	102,1	342	103,6
Services de travaux agricoles	4 439	100,3	4 450	100,7	4 481	100,9
Autres biens et services	7 205	102,0	7 346	98,5	7 237	100,4
<i>dont : SIFIM</i>	927	102,0	946	86,7	820	88,4
Total	44 519	99,9	44 466	98,2	43 648	98,0

A5 - COMPTE DE PRODUCTION	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Production	70 803	103,8	73 472
(-) Consommations intermédiaires	44 519	98,0	43 648
(=) Valeur ajoutée brute	26 284	113,5	29 823

A6 - COMPTE D'EXPLOITATION	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Valeur ajoutée brute	26 284	113,5	29 823
(+) Subventions d'exploitation	8 120	103,1	8 374
(-) Autres impôts sur la production	1 485	109,2	1 622
Impôts fonciers	868	117,2	1 017
Autres	617	97,9	604
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	32 919	111,1	36 576
(-) Rémunération des salariés	7 729	102,7	7 941
Salaires	6 257	102,4	6 406
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1 471	104,3	1 535
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	25 190	113,7	28 635

A7 - COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2016	Indice de valeur	Valeur 2017
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	25 190	113,7	28 635
(-) Intérêts ¹	602	90,7	546
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1 486	89,1	1 324
(-) Charges locatives nettes ²	2 710	95,5	2 586
(=) Résultat brut de la branche agricole	21 879	116,6	25 503

A8 - INDICATEURS DE RESULTAT BRUT	Évolution 2017/ 2016 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif	11,1	10,6
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	16,6	16,0
<i>Évolution du prix du PIB</i>	0,5	
<i>Évolution du nombre d'UTA* totales</i>	-1,0	
<i>Évolution du nombre d'UTA* non salariées</i>	-2,0	

A9 - INDICATEURS DE RESULTAT NET	Évolution 2017/ 2016 (en %)	
	en valeur	en termes réels**
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif	15,4	14,8
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	29,7	29,1

Les révisions de compte

En dehors des changements de base, les comptes d'une même année font l'objet de quatre estimations, en fonction des sources disponibles. La version **prévisionnelle** est présentée en décembre de l'année en cours, la version **provisoire** en juin de l'année n+1, la version **semi-définitive** en juin n+2 et la version **définitive** en juin n+3. Sont retracées ici les révisions des comptes publiés dans ce volume par rapport à la version de la campagne de comptes précédente pour deux indicateurs :

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole, qui est égale à :

valeur ajoutée brute + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production.

Le résultat brut de la branche agricole, qui est égal à :

valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole - rémunération des salariés - intérêts
- charges locatives nettes.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est exprimée par UTA (unité de travail annuel, équivalent temps plein de l'agriculture) et le résultat brut de la branche agricole par UTANS (unité de travail annuel non salarié). Ils sont exprimés en termes réels, c'est-à-dire déflatés par l'évolution du prix du PIB.

Le compte 2017 définitif

Dans le compte définitif 2017, les évolutions de la production hors subventions et des consommations intermédiaires sont peu révisées, de + 0,1 point.

L'évolution de la valeur ajoutée brute n'est pas revue.

Les autres postes n'étant revus que marginalement, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 0,1 point.

Au final, l'évolution du résultat brut de la branche agricole passe de +16,3 % à +16,6 %.

L'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels s'établit ainsi à + 11,7 % (+ 0,1 point par rapport à sa version semi-définitive). Le résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est rehaussé de 0,2 point (+ 18,4 %).

Le compte 2018 semi-définitif

Dans le compte semi-définitif 2018, l'évolution de la production hors subventions est révisée de + 1,4 point par rapport à la version provisoire du compte (+ 7,1 % contre + 5,7 % précédemment). La production végétale a été révisée à la hausse (+ 1,8 point d'évolution), ainsi que la production animale (+ 0,7 point d'évolution). La hausse de la production de services est également révisée de +1,7 point.

L'évolution des consommations intermédiaires a été revue à la hausse (+ 0,7 point). Du fait de l'intégration des données du RICA et de la mise à jour d'autres données, un certain nombre de postes sont révisés : les dépenses d'entretien de matériel, d'engrais et amendement, d'achats de semences sont rehaussées, celles d'aliments pour animaux intraconsommés sont abaissées.

L'évolution des subventions d'exploitation est revue à la hausse et passe de - 4,9 % à - 1,3 %, suite à une revalorisation des aides agri-environnementales et des indemnités pour calamités.

L'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est en définitive révisée de + 2,8 points (+ 7,6 % à + 10,4 %) et l'évolution du résultat brut de la branche agricole de + 4,9 points (+ 10,3 % à + 15,2 %).

L'évolution de l'emploi agricole total (exprimé en UTA) a été révisé à la baisse (– 1,1 % au lieu de – 0,3 %) ainsi que celle de l'emploi agricole non salarié (exprimé en UTANS) (– 1,7 % au lieu de – 1,3 %).

L'évolution du prix du PIB passe de + 0,8 % à + 1,0 %.

Dans le compte semi-définitif 2018, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à + 10,6 % au lieu de + 7,0 %. L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à + 16,0 % au lieu de + 10,9 %.

Le compte 2019 provisoire

Dans la version provisoire du compte 2019, la production hors subventions a été estimée à – 1,6 %, contre – 2,0 % dans le compte prévisionnel.

Cela provient avant tout d'une révision à la hausse de l'évolution des volumes (+ 0,3 point).

L'évolution des consommations intermédiaires est rehaussée de 0,5 point en valeur, due notamment à l'alimentation animale achetée dont l'évolution est revue à + 3,0 % (+ 2,0 % au prévisionnel).

Compte tenu de ces modifications, l'évolution 2019 de la valeur ajoutée brute est revue à la hausse (+0,3 point).

Après prise en compte des subventions d'exploitation, dont l'évolution est rehaussée (– 0,8 % au prévisionnel, – 0,1 % au provisoire), et des impôts sur la production, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole est révisée de + 0,4 point.

L'évolution des effectifs salariés a été revue à la baisse, de +1,5 % au prévisionnel à – 0,4 % au provisoire. L'évolution des rémunérations est révisée de – 2,2 points, celle des charges locatives de + 0,7 point. Au final, l'évolution du résultat brut de la branche agricole est rehaussée de 1,0 point.

L'évolution du prix du PIB est revue de + 1,5 % à + 1,2 %.

Dans le compte provisoire 2019, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels est évaluée à – 4,3 % au lieu de – 5,9 % dans la version prévisionnelle. L'évolution du résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels est évaluée à – 4,7 % au lieu de – 6,6 %.

Bilan des révisions des comptes

Tableau A11 : Évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs de la branche agricole par actif en termes réels

	2017		2018		2019	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	+ 7,7	+ 10,5	+ 6,7	+ 9,8	- 5,9	- 7,8
Provisoire	+ 8,6	+ 12,4	+ 7,0	+ 9,4	- 4,3	- 6,4
Semi-définitif	+ 11,6	+ 16,7	+ 10,6	+ 13,8		
Définitif	+ 11,7	+ 16,0				
Révision (en points)*	+ 0,1	- 0,7	+ 3,6	+ 4,4	+ 1,6	+ 1,4

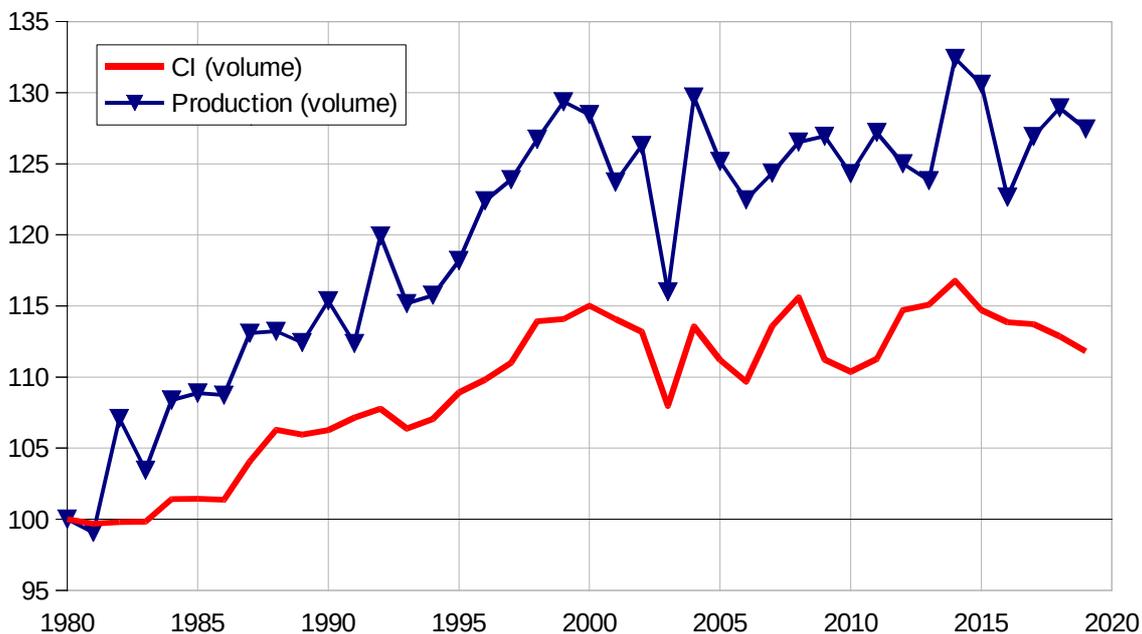
Tableau A12 : Évolution du résultat de la branche agricole par actif non salarié en termes réels

	2017		2018		2019	
	brut	net	brut	net	brut	net
Prévisionnel	+13,0	+ 22,2	+ 10,8	+ 18,3	- 6,6	- 10,6
Provisoire	+14,0	+ 25,4	+ 10,9	+ 17,0	- 4,7	- 8,6
Semi-définitif	+18,2	+ 33,0	+ 16,0	+ 25,0		
Définitif	+18,4	+ 31,7				
Révision (en points)*	+ 0,2	- 1,3	+ 5,1	+ 8,0	+ 1,9	+ 2,0

* Entre le premier et le dernier compte connu.

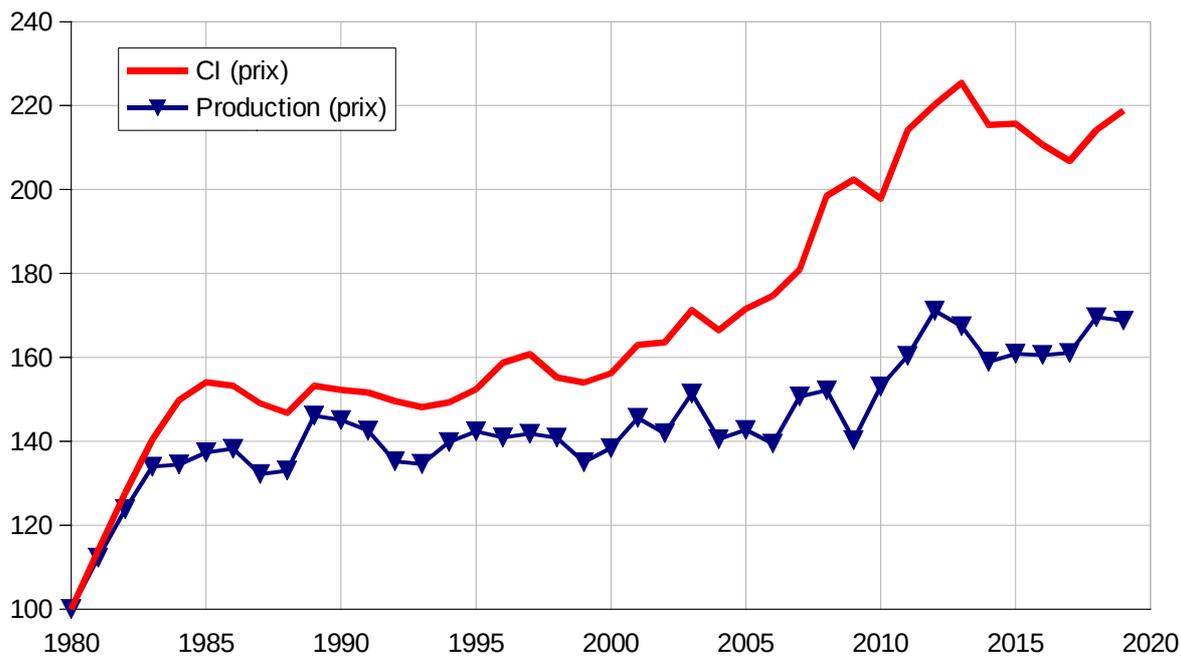
Graphiques sur longue période

Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, en volume, base 100 en 1980



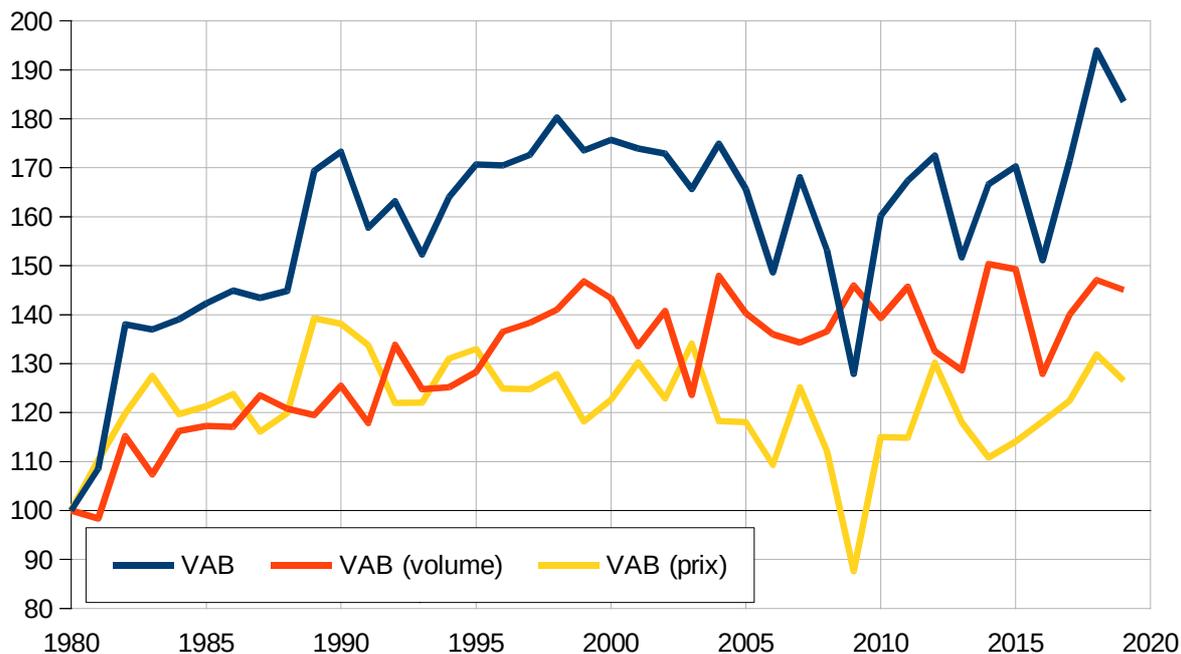
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires, base 100 en 1980



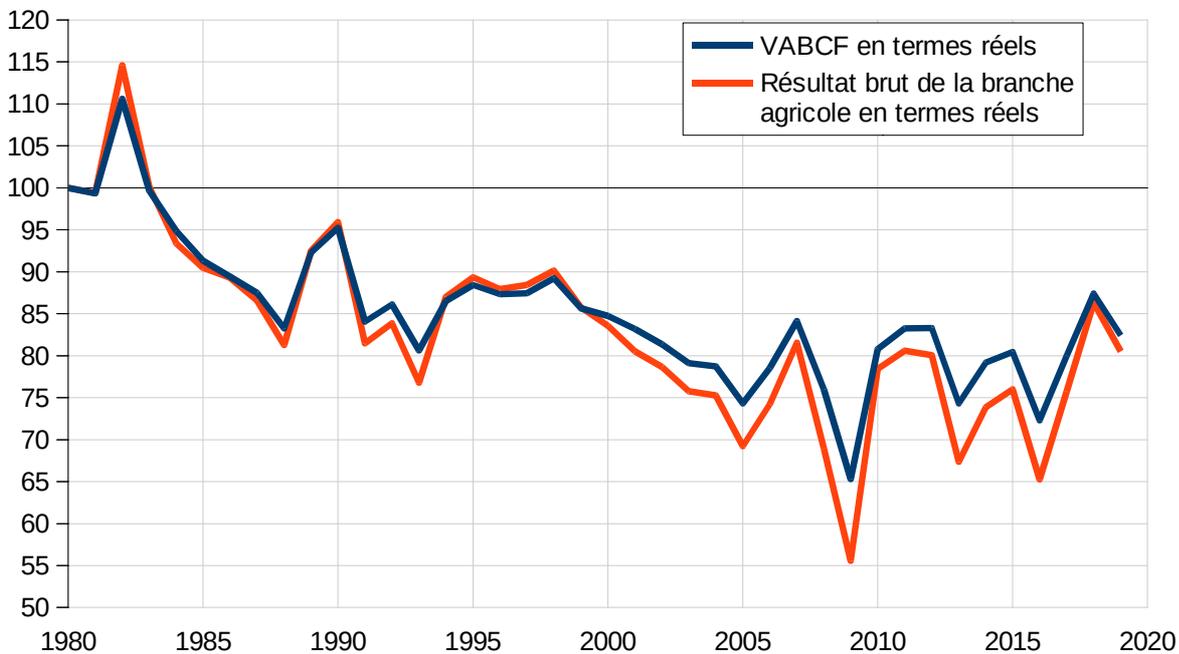
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole, base 100 en 1980



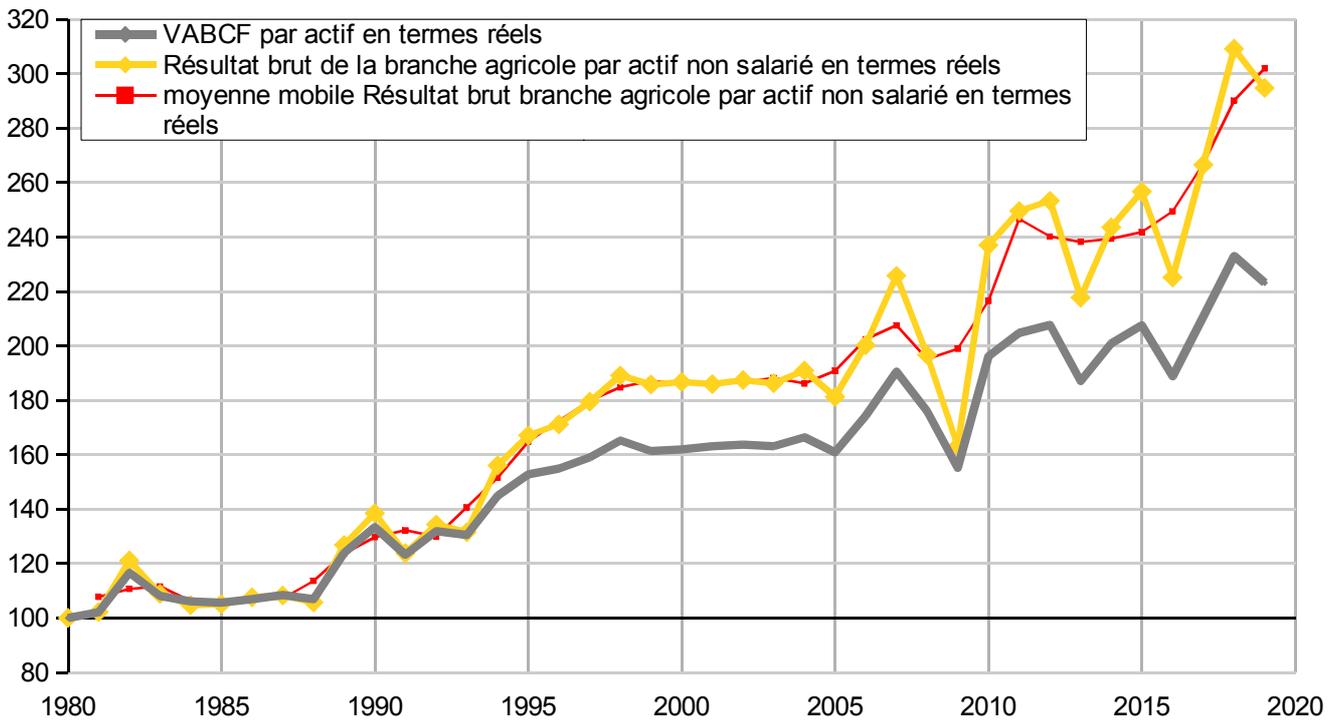
Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole, base 100 en 1980



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, base 100 en 1980



Source : Insee, compte provisoire de l'agriculture, estimations au 15 juin 2020

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche**.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate**, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. *Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**. L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	Production au prix de base¹
Valeur ajoutée (brute/nette)²	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production - Impôts fonciers - Autres	Valeur ajoutée (brute/nette) Subventions d'exploitation (y c. bonifications d'intérêts)
Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés - Salaires bruts - Cotisations sociales à la charge des employeurs	Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs
Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)
Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)	
<i>Total emplois</i>	<i>Total ressources</i>

<i>Évolution du nombre d'UTA³ totales</i>	(3)
<i>Évolution du nombre d'UTA³ non salariées</i>	(4)
<i>Évolution du prix du PIB</i>	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

Indicateurs de résultat nets (évolution en %)

	En valeur	En termes réels ⁴
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole ») (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

LIENS VERS INTERNET

Le contexte européen

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data>

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Compte national de l'Agriculture

<https://www.insee.fr/fr/recherche?idprec=3678723&q=compte+agriculture&debut=0>

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/>

Comptes nationaux annuels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1>

Comptes nationaux trimestriels

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1>